

**PRIX D'ABONNEMENT**

France pour la Suisse  
 Un an . . . . . fr. 10.80  
 Six mois . . . . . 5.40  
 Trois mois . . . . . 2.70  
 Pour l'Étranger  
 Un an fr. 26, 6 m. fr. 13, 3 m. fr. 6.50

**PRIX DES ANNONCES**

Canton de Neuchâtel et  
 Jura Bernois . . . 10 cent. la ligne  
 Suisse . . . . . 15 . . . . .  
 Belgique . . . . . 30 . . . . .  
 Placement spécial 50 . . . . .

# L'IMPARTIAL

## JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES

paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours excepté le Dimanche.

LES ABONNEMENTS ET ANNONCES SONT REÇUS A L'IMPRIMERIE COURVOISIER, RUE DU MARCHÉ 1, LA CHAUX-DE-FONDS ET RUE JEANRICHARD 18, AU LOCLE

### Charles-Quint en Corse

La petite ville de Bonifacio, en Corse, singulière et vieillotte, est comme une urne très ancienne, ébréchée au bord de la Méditerranée. Elle a de grands souvenirs. Les Templiers s'y arrêtaient. Ils fondèrent une église. Elle eut à soutenir des sièges. Quoique paisible, de sérénité absolue, elle ne manquait point de courage tenace. Un des rois d'Aragon l'assiégea du côté de la mer. Las de sa résistance, l'Aragonais résolut d'en finir. Il creusa un escalier dans une falaise; et, c'est grâce à ces degrés, taillés patiemment dans le roc, aujourd'hui une curiosité de Bonifacio, que le roi d'Aragon put enfin s'emparer de la petite ville.

Mais le plus beau souvenir de Bonifacio, c'est la visite de Charles-Quint. L'empereur avait fait la chasse aux fameux corsaires de Barberousse. Il avait pris Tunis et rétabli sur le trône Muley-Assam. Puis, il était allé se reposer à Naples, qui lui appartenait et que gouvernait le vice-roi, Pierre de Tolède. Il y resta quatre mois. Pendant qu'il retournait en Espagne une grande tempête le jeta sur les côtes de la Corse.

Un jour, les gens de Bonifacio virent une superbe caraque dans leur port. Le lendemain, deux gentilhommes débarquèrent. L'un montrait un visage hautain, taciturne. Il était plus petit que son compagnon. Il allait un peu courbé, par saccades. Sa jambe droite s'allongeait, par moments, brusquement, comme un ressort qui se détend. Un bérêt le coiffait. Le front paraissait fuyant. Mais ses yeux traversaient l'air et les visages; ils dégageaient une volonté implacable.

Quand Philippe Cattaciolo, qui était assis devant sa boutique, situé à la marine, aperçut les deux étrangers, il se leva. C'était un commerçant habile, avenant et très curieux. Il prospérait. Il vendait des denrées d'Espagne et d'Italie, et il connaissait parfaitement ces deux pays. Il n'avait jamais voyagé, mais il aimait les voyages et il ne manquait pas de recevoir chez lui ceux qui venaient de loin, ne se lassant pas de se renseigner auprès d'eux sur les mœurs des régions qu'ils avaient parcourues. Les murs de sa boutique s'ornaient, çà et là, d'estampes. Il avait une bibliothèque, et, le soir, quand il avait fermé sa boutique, il lisait.

Philippe Cattaciolo considérait les nouveaux venus. Le costume lui indiqua que c'étaient des Espagnols. Soudain, il rentra précipitamment, regarda une des estampes, et, revenant sur son seuil, il dit: C'est Charles-Quint.

A ce moment, l'empereur s'arrêtait devant sa boutique comme un simple client.

- Brave boutiquier, dit-il, as-tu un cheval?
- Cattaciolo se découvrit et salua.
- J'en ai même deux.
- Un suffit.
- Santo! appela le boutiquier.
- Le domestique accourut.
- Va me chercher le cheval gris, harnache-le de ton mieux et fais vite.
- Je veux sortir de la ville, dit Charles-Quint. Je suis fatigué, je marche avec difficulté. Mon camarade, qui a bon pied, me suivra.

Quelques instants après, Santo revenait avec le cheval gris. Charles-Quint le monta, et s'éloigna, suivi de son compagnon.

Les gens s'étaient groupés. Les connais-tu? disait-on, à Cattaciolo qui se frottait les mains. Il répondait, énigmatique:

- Ce sont des personnages très illustres.
- Charles-Quint ne tarda pas à revenir. Devant la boutique, il sauta à terre.
- Vos campagnes ne sont pas cultivées, dit-il. Voici ma bourse pour ton amabilité, brave homme.

Cattaciolo ne la prit pas.  
 — Merci, je n'ai pas besoin d'argent.  
 En même temps, saisissant une matraque, il en asséna un violent coup à la tête du cheval qui tomba.

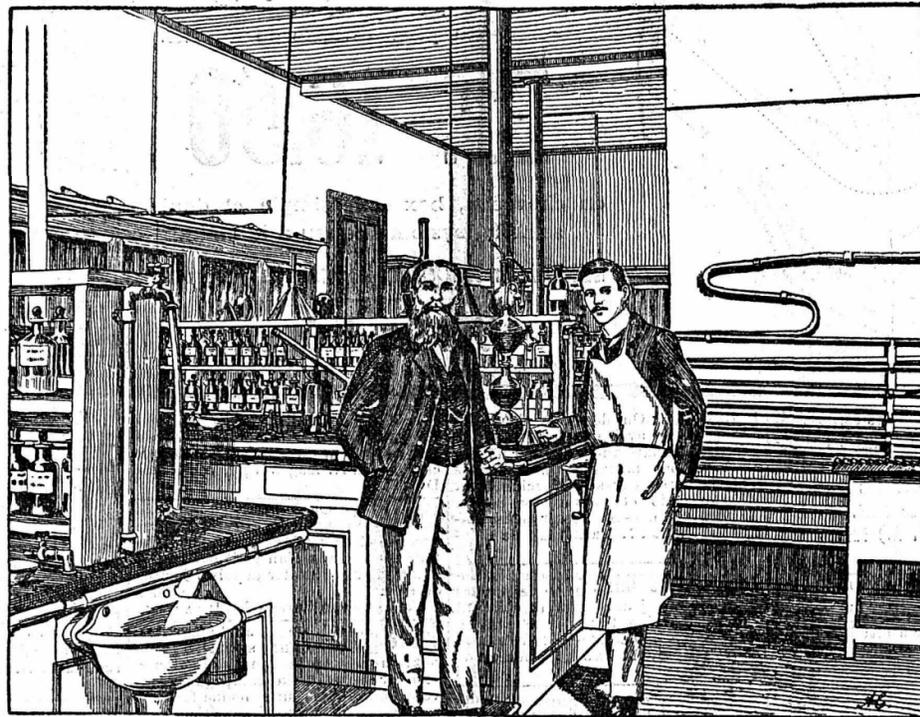
- Que fais-tu? s'écria Charles-Quint, stupéfait.
- Cattaciolo s'inclina jusqu'à terre et dit:  
 — Sire, nul, après Charles-Quint, n'était digne de monter ce cheval.
- Tu me connais donc? dit l'empereur de plus en plus étonné.
- Je vous ai deviné, Majesté, fit le malin Cattaciolo.

L'empereur l'examinait. Et c'était la première fois que Charles-Quint d'habitude d'une froideur résolue, laissait paraître un étonnement profond.

- Quel est ton nom?
- Philippe Cattaciolo.
- Tu mérites d'être noble. Je te fais duc si tu veux me suivre...
- Sire, ici, je suis heureux. Mon commerce me rapporte. J'emploie mes loisirs à des lectures qui me séduisent. J'aime ma solitude obscure.
- Reste chez toi, dit Charles-Quint, puisque tu connais le bonheur. C'est une chose que j'ignore.
- Et, se redressant, il se dirigea vers le port.

LORENZI DE BRADI.

### Avant les audiences - L'accusation - Les experts



M. le Dr Otto Billetter, professeur de chimie générale, dans son laboratoire de l'Université de Neuchâtel

Nous avons prié un collaborateur spécial de traiter aujourd'hui la question Mojon-Nussbaum au point de vue strictement juridique. Voici l'article qu'il nous envoie.

Cela est incontestable. En imprimant aux jugements de nos tribunaux sa griffe démocratique, l'institution du jury populaire a enlevé du même coup à l'administration de la justice cette régularité de théorisme, cette stricte continuité d'inéluctable logique qui, en faisant à l'imprévu la partie congrue, permettent avec un maximum de sûreté de déduire des faits de la causée l'application du Code qui sera faite. En élevant « ex abrupto » de simples citoyens à la haute fonction de juges, en leur demandant de s'inspirer des seuls débats auxquels ils assisteront et de se prononcer « en leur âme et conscience » sans s'inquiéter aucunement de ce que furent l'âme et la conscience des nombreux jurés qui les ont précédés, on ménage du même coup à l'appréciation des faits et à l'application du Code le maximum de liberté — on pourrait parfois dire d'arbitraire — compatible avec la raison et l'équité.

C'est dire que, dans les considérations qui vont suivre et dans l'imprécision où nous sommes encore du détail des faits de la cause et des préventions relevées contre les deux accusés, nous ne pouvons pour le moment que marquer dans quelles limites se mouvra vraisemblablement l'accusation et quels sont les maxima et les minima des pénalités possibles.

Le cas de Mojon consiste dans la double prévention relevée contre lui et dans la preuve difficilement récusable que constituent les 16 lettres qui figurent au dossier. Cela ne veut pas dire évidemment que l'on possède la double preuve matérielle, patente, des deux crimes qui lui sont imputés, mais on sait qu'aux termes de notre législation cette preuve-là n'est pas nécessaire.

Si l'expertise post-exhumatoire n'a pas apporté les certitudes qu'on espérait, les allusions nombreuses et claires que contiennent les lettres saisies paraissent devoir être suffisantes pour amener le jury à l'absolue conviction de l'empoisonnement de dame Mojon. Dès lors, ce premier point est vite réglé par l'application de l'article 294 du Code qui, dans les cas d'homicide volontaire avec préméditation, stipule la « réclusion à perpétuité ».

La préméditation ne peut faire en effet l'objet d'aucune discussion, puisque la mort de dame Mojon n'eut aucun caractère de soudaineté. La préméditation résulte donc « ipso facto » de la durée du traitement criminel imposé à la malheureuse femme.

L'alinéa 3 du dit article 294 qui prévoit l'éventualité de circonstances atténuantes ne paraît pas devoir être pris en considération; on sait que son effet serait de ramener à vingt ans la réclusion perpétuelle.

Keste maintenant la prévention d'instigation au crime en ce qui concerne la tentative d'empoisonnement sur la personne de Fritz Nussbaum. Et ici le rôle du jury pourra être considérable, parce que la preuve matérielle, immédiatement et invinciblement contraignante de la perpétration de la tentative n'a pas été apportée que nous sachions et parce que, on ne

peut, en toute logique et équité, conclure des extraits de lettres, quelque clairs et catégoriques qu'ils soient que les instructions données par Mojon ont été ponctuellement suivies par dame Nussbaum. L'examen médical de Fritz Nussbaum n'ayant pas apporté, sur ce point, les témoignages accablants qui eussent supprimé toute discussion, il se pourrait que Mojon n'eût été que l'instigateur, infiniment coupable devant la morale, mais non devant le Code, d'un délit dont la tentative même n'a pas eu lieu.

Artisan certaine de toute cette affaire, Jeanne Nussbaum est loin de supporter juridiquement le poids de son écrasante responsabilité, car elle a pris la précaution de détruire soigneusement tout ce qui pouvait donner à ses machinations un caractère de certitude. Ah! si ses lettres à elle figuraient au dossier à côté de celles de Mojon; mais elles n'ont pas été produites jusqu'ici, parce qu'il est plus probable qu'elles ont été détruites au tur et à mesure par leur destinataire, effrayé sans doute des conséquences d'un pareil dépôt.

Le défenseur de Jeanne Nussbaum ne manquera pas de faire valoir l'argument qu'elle a été, dans ces conditions, complètement dominée par son complice et seulement un instrument dans ses mains. Mais les débats pourraient bien démontrer le contraire, c'est-à-dire que c'est Mojon, qui lui, a eu sa volonté, son libre arbitre, complètement annihilé par l'empire que sa maîtresse avait su prendre.

C'est donc l'art. 53 seul qu'auront à appliquer les juges, si le jury n'intervient pas par un geste libérateur. Cet article prévoit la réclusion de 5 à 15 ans comme peine de la tentative, lorsque le délit consommé entraîne la réclusion perpétuelle. Et il n'y aurait aucun avantage à ce qu'il fût question de circonstances atténuantes pour le prévenu, puisque dans ce cas le minimum applicable à Jeanne Nussbaum serait élevé de 5 ans à 6 ans et 8 mois! (Art. 53, al. 3: « Dans les autres cas, — c'est-à-dire lorsque la peine prononcée n'est pas la réclusion perpétuelle, — la peine de la tentative ne dépassera pas les deux tiers du maximum; elle peut être réduite jusqu'au tiers de la peine qui aurait été appliquée pour l'acte consommé ».)

Quel sera le jugement? Ah! c'est bien ici que poser la question n'est pas la résoudre. Nous avons fait assez grande la part des possibilités, pour n'avoir pas à insister beaucoup sur l'extraordinaire présomption qu'il y aurait à vouloir rien pronostiquer.

Nous croyons pouvoir cependant ramener à quatre les éventualités:

1<sup>re</sup> EVENTUALITE: Empoisonnement de dame Mojon. — Instigation à l'empoisonnement de Fritz Nussbaum. — Tentative d'empoisonnement.

PENALITES: Réclusion à perpétuité pour Mojon. — Réclusion de 5 à 15 ans pour Jeanne Nussbaum.

2<sup>e</sup> EVENTUALITE: Empoisonnement de dame Mojon. — Instigation à l'empoisonnement de Fritz Nussbaum. — Pas de tentative d'empoisonnement.

PENALITES: Réclusion à perpétuité pour Mojon. — Libération immédiate de Jeanne Nussbaum.

3<sup>e</sup> EVENTUALITE: Instigation à l'empoisonnement de Fritz Nussbaum. — Tentative d'empoisonnement.

PENALITES: Réclusion de 5 à 15 ans pour les deux prévenus.

4<sup>e</sup> EVENTUALITE: Instigation à l'empoisonnement de Fritz Nussbaum. — Pas de tentative d'empoisonnement.

JUGEMENT: Libération immédiate des deux prévenus.

Nous ne croyons pas que jamais la justice n'ait fait apper à un si grand nombre d'hommes de science que dans la cause qui nous occupe ici. C'est qu'aussi le rôle des experts médico-légaux n'a jamais non plus été si important. Et l'on peut être certain que leurs rapports auront une influence considérable sur l'opinion du jury.



M. le Dr Georges SANDOZ, vice-président de la Commission cantonale de Santé

Nous avons eu l'occasion déjà de dire quelques mots de la carrière de l'un des principaux parmi ces experts, M. le Dr Otto Billetter, professeur de chimie générale à l'Université de Neuchâtel. Aujourd'hui une curieuse illustration, montrant le laboratoire du savant praticien, donne à nos lecteurs une idée du sanctuaire où s'est élaborée la conviction de M. Billetter, dans l'expertise extrêmement délicate et compliquée que lui a confiée le Parquet.

A côté de l'honorable professeur, il convient d'ajouter — parmi les personnalités neuchâteloises que cette affaire met en vue — le nom de M. le Dr Georges Sandoz, vice-président de la Commission cantonale de Santé, un de ceux qui ont le plus illustré, chez nous, la science de la médecine.

Erudite et modeste, d'une rare énergie et d'une scrupuleuse conscience, le Dr Sandoz est tout à la fois un professeur distingué, un praticien éminent, un citoyen au dévouement admirable.

Fils de Jules Sandoz, le libraire neuchâtelois dont la réputation comme homme de lettres et homme d'esprit égala en son temps, si elle ne dépassa même celle de notre Philippe Godet, Georges Sandoz, originaire du Locle et de Dombresson, naquit au chef-lieu le 12 mai 1861.

Après des études médicales très complètes, terminées à Berne en 1886 par le doctorat, il s'établit dans sa commune de Dombresson où une importante clientèle vint témoigner d'emblée de ses grandes qualités de médecin et d'homme de cœur. Son départ de Dombresson en 1897 fut un vrai deuil public; mais le docteur Sandoz sentait qu'il pouvait embrasser une tâche plus grande encore. Une mission, un apostolat le tourmentait: la lutte contre la tuberculose. Aussi, dès son arrivée à Neuchâtel, entreprend-il la lutte avec cette méthode rigoureuse, avec cette invincible persévérance qui sont le propre des fortes personnalités et le secret des grandes entreprises. Raconter son activité dans ce domaine, aux côtés de vaillants frères d'armes, tels que les Drs Morier, de Marval et de Reynier, ce serait faire tout l'histoire de la guerre sainte engagée alors contre le terrible mal. Aussi, après avoir vu échouer, ou du moins ajourné son grand et généreux projet de sanatorium populaire cantonal, le Dr Sandoz acceptait-il, le 10 juillet 1909, la direction de l'Hospice cantonal de Perreux où pouvait se réaliser en partie du moins l'œuvre de dévouement et de secours qu'il avait rêvée pour son peuple.

Son activité à Neuchâtel fut extraordinaire: Médecin très couru, professeur à l'Ecole supérieure, à l'Ecole professionnelle et à l'Ecole normale des jeunes filles, professeur de médecine à l'Université, major sanitaire depuis 1904, M. le Dr Sandoz trouve le temps encore d'être vice-président, c'est-à-dire président effectif, de la Commission cantonale de santé. Il fit partie aussi du Conseil général, où son activité était considérable.

**Tonneaux.** Toujours acheteur de tonneaux en tous genres. S'adr. à M. Bozonnat, Serre 14.

**Pensionnaire.** Bonne famille de Neuhausen prendrait un pensionnaire pour apprendre l'allemand. Bonnes écoles et vie de famille sont assurées. — Ecrire à Mme Sieber-Moser, à Neuhausen (Schaffouse).

**Mouvements.** Qui aurait à liquer des mouvements savonnettes genre Russe, à clef ou à remontoir. — Adresser offres sous chiffres O. R. 6853, au bureau de l'IMPARTIAL. 6853

**Emprunt.** On demande à emprunter fr. 1000. — contre bonne garantie, remboursables de Juillet à Septembre prochain, selon le gré du prêteur. Intérêt à discuter. — Faire offres sous chiffres L. P. 1870, Poste restante, Hôtel de Ville. 6857

**Cadran.** On demande des cadran centres, secondes, à faire à domicile. Ouvrage prompt et soigné. 6724-L. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Roskops.** Termineur sérieux et capable, entreprendrait encore 4 à 5 grosses de terminages par mois, dans n'importe quel genre et grandeur. Travail garanti et prix du jour. — S'adresser sous chiffres H. F. 6905, au bureau de l'IMPARTIAL. 6905

**Jeune veuve.** se recommande pour ses heures, pour faire le ménage et des lessives à domicile. — S'adresser rue du Progrès 95a, au 2<sup>me</sup> étage. 6927

**Charcutier.** Un bon charcutier, robuste, cherche place dans une bonne charcuterie. — Offres sous chiffres N. V. 6939, au bureau de l'IMPARTIAL. 6939

**Demoiselle de magasin.** connaissant les langues et la vente, physique très agréable, demande place. Entrée le 1<sup>er</sup> Mai ou à volonté. — S'adresser par écrit, sous chiffres O. O. 6876, au bureau de l'IMPARTIAL. 6876

**Apprenti.** On cherche place pour un jeune garçon, comme apprenti mécanicien ou métier analogue; de préférence entièrement chez son patron. On payerait une pension. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL. 6867-L

**Bon pivoteur.** demande à faire des logements d'échappements, ancre ou cylindre. A la même adresse, à vendre une poussette à 4 roues, ainsi qu'une charrette anglaise; le tout très peu usagé. — S'adresser rue du Nord 170, au 4<sup>me</sup> étage.

**Commis.** Une jeune fille, bien au courant de la rentrée et de la sortie de l'ouvrage, cherche place dans un bureau. — S'adresser rue Numa-Droz 2a, au 2<sup>me</sup> étage.

**Cuisinière.** recommandable, expérimentée et d'un certain âge, cherche place. — Ecrire sous chiffres A. 720, Poste restante.

**Commis.** Jeune homme ayant bonne instruction, au courant des travaux de bureau et des expéditions, est demandé par une bonne maison d'horlogerie. — S'adresser Case postale 16246. 6926

**Lingère.** On demande une apprentie lingère, nourrie et logée chez ses parents. — S'adresser chez Mme Bernard, rue des Moulins 3. A la même adresse, à vendre une poussette, usagée mais en bon état. 6926

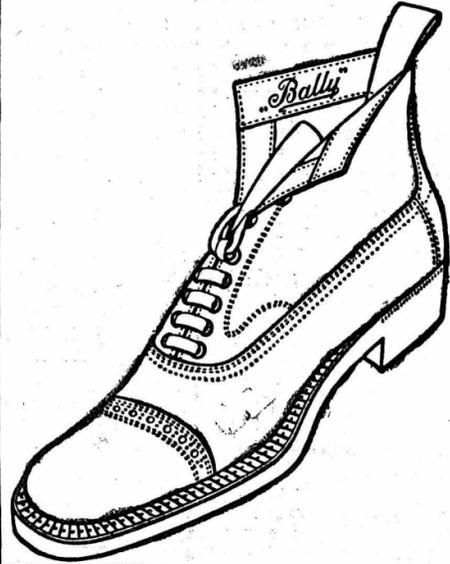
**Jeune garçon.** On demande jeune garçon pour faire les commissions et quelques travaux d'atelier. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6921

**Jeune homme.** intelligent, libéré des écoles et possédant une belle écriture, pourrait entrer le 25 avril dans un bureau de la localité. Rétribution immédiate. — Adresser les offres sous chiffres Z. B. 8760, au bureau de l'IMPARTIAL. 8870

# A LA BONNE CHAUSSURE

## G. TUSCHER

21-a, Rue Léopold Robert, 21-a ♦ (ruelle de l'Hôtel de Paris)



Grand assortiment de Chaussures en tous genres

Rayon spécial pour Dames et Messieurs  
Nouveaux Modèles créés par la Maison BALLY au prix unique de 7087

# Fr. 16.50

en chevreau, box calf, simple et double semelle, système cousu à la main.  
Matériel de 1<sup>er</sup> Choix et dans les formes les plus modernes

:- Voir les Étalages :-

**Polisseuses, joailliers-sertisseurs.** On demande une polisseuse de fonds, une polisseuse de cuvettes or, ainsi que des joailliers-sertisseurs. Entrée de suite. — S'adresser à AUREA (S. A.) rue Léopold-Robert 82. 6897

**Apprentie.** On demande, pour épouser, à convenir, une apprentie polisseuse de cuvettes. Rétribution. — S'adresser à l'Atelier Portier frères, rue Jaquet Droz 31. 6901

**On demande** bonne sommelière, femme de chambre, plusieurs domestiques, argentier, garçon d'office, laveur de vaisselle, cuisinière, bonnes à tout faire (35 à 70 fr. par mois) — S'adr. rue de la Serre 16, au Bureau de placement. 6918

**Jeune fille.** On demande une jeune fille pour lui apprendre une partie facile. Rétribution immédiate. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6916

**Jeune homme, entre 20 et 30 ans,** trouverait place immédiatement dans un atelier de la ville pour un travail facile sur machine. Références exigées. 6929-L. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille** est demandée pour aider au ménage. Rétribution immédiate. Bonne occasion pour apprendre à cuire et faire un ménage soigné. — S'adresser l'après-midi, rue Léopold Robert 30, au 1<sup>er</sup> étage.

**Polisseuse.** On demande de suite une bonne polisseuse de fonds argent. — S'adresser à M. Paul-Eug. Wulleumler, décorateur à Renan. 7044

**Apprentie** tailleuse est demandée de suite. — S'adresser chez Mme Heiniger, rue de la Promenade 3. 6893

**Polisseuses.** La Fabrique Niel, au Locle, offre place immédiate à une bonne polisseuse et aviveuse de boîtes argent. 6752

**Polisseuse.** On demande pour fin avril une polisseuse de cuvettes, connaissant son métier à fond, ainsi que les médailles mat. Inutile d'écrire sans preuves de capacités. Fort gage au mois et sans temps perdu. Transmission. — S'adresser sous chiffres A. Z. 6922, au bureau de l'IMPARTIAL. 6922

**Apprenti commis.** Maison d'horlogerie de la place demande un jeune homme quittant l'école et possédant une bonne écriture. Rétribution immédiate. — Ecrire sous chiffres M. S. A. 6894, au bureau de l'IMPARTIAL. 6894

**Acheveurs et pivoteurs.** On demande pour le 1<sup>er</sup> mai à LA SAGNE, pour atelier d'échappements ancre, très soignés, acheveurs et pivoteurs. Ouvrage suivi et bien rétribué. 6859. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune fille** capable, de 18 à 20 ans, demandée comme aide pour tous travaux de bureau et de magasin, entrée fin courant. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6709-L

**Apprenti.** On demande un apprenti maréchal, ayant compétence. Petite rétribution chaque mois. — S'adresser chez M. Georges Dorenbiere, rue de la Ronde 21-A.

**Cadran.** 2 bons émailleurs trouveraient encore de l'occupation chez M. Edmond Pellaton, Crêt-Perrelet 5, Le Locle. 6249

**On demande** personne recommandée de 30 à 40 ans, pour faire le ménage d'un monsieur seul. — S'adresser à Mme Jeanneret, Bureau de placement, rue Léopold-Robert 32.

**Tailleuses.** Une bonne assujettie de soie et une apprentie sont demandées. — S'adresser rue du Parc 65, au 1<sup>er</sup> étage.

**Jeune fille** de 16 ou 17 ans est demandée pour aider aux travaux du ménage. — S'adresser rue du Parc 65, au 1<sup>er</sup> étage.

**Jeune fille** On demande une brave jeune fille, libérée des écoles, pour faire quelques commissions et garder un enfant. — S'adresser Boucherie Stauffer, vis-à-vis de l'Ancienne Poste.

**Assujetti ou aide-tapisier** est demandé de suite. — S'adresser, après 7 h. du soir, au magasin de cigares H.-N. Augsburg, rue Numa Droz 89.

**Ménagère.** On demande à plus vite une personne d'âge mur, honnête et de confiance, sachant faire tous les travaux d'un petit ménage. — Prière de se présenter depuis 7 heures du soir. 6896-L. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Jeune garçon** de 12 à 13 ans, désireux d'apprendre la langue allemande et d'aider un peu à la campagne, trouverait place dans une bonne famille. — S'adresser chez M. Schreier, ébéniste, à Aarberg. Renseignements peuvent être demandés à M. Etzensberger, rue du Progrès 119a, au 2<sup>me</sup> étage.

**Sellier.** On demande de suite un ouvrier sellier. Bonnes rétributions. — S'adresser à M. Benrtheret, Charquemont (Doubs).

**Domestique.** On cherche de suite un homme, fort et robuste, pour conduire avec 2 chevaux. Inutile de se présenter sans de bonnes références. — S'adresser rue Pestalozzi 55, au 1<sup>er</sup> étage. 6852

**Tailleuses.** Dans bon atelier de la localité, une bonne ouvrière, une bonne assujettie et une apprentie pourraient entrer de suite, ou époque à convenir. — Ecrire sous chiffres X. Y. 5682, au bureau de l'IMPARTIAL.

**Sertisseuses.** 2 bonnes sertisseuses demandées. Place stable et bien rétribuée pour ouvrières capables. — S'adresser rue du Parc 137. 5156

**Commissionnaire.** Homme d'un certain âge, marié, sérieux et de bonne conduite, est demandé dans atelier de la ville pour faire les commissions et aider à différents travaux de manutention. Logement dans la maison où se trouve l'atelier. — Adresser offres par écrit avec références, sous chiffres N. K. 5384, au bureau de l'IMPARTIAL. 5384

**Homme de peine** de 18 à 22 ans est demandé. Gages fr. 3 par jour. — S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Logements.** Plusieurs beaux logements d'ordre sont à louer, pour de suite et pour fin avril 1910, rue Numa-Droz (quartier des Fabriques). Prix très modérés. — S'adresser même rue numéros 135 ou 146, au bureau. 22168

**A louer** dans maison d'orure, rue Fritz Courvoisier 22-A, un beau rez-de-chaussée de 3 pièces, cuisine et dépendances, lessiverie. — S'adresser rue du Collège 8, au 2<sup>me</sup> étage. 6489

**A louer** pour le 31 octobre 1911, appartement de 3 belles pièces à 2 fenêtres, cuisine et dépendances, au soleil et maison d'ordre, lessiverie, eau et gaz. Prix, fr. 550. — S'adresser rue du Pont 4, au 3<sup>me</sup> étage. 6566

**Pour cas imprévu** A remettre de suite ou époque à convenir, bel appartement de deux chambres, cuisine et dépendances, gaz, électricité installés, jardin potager et d'agrément. — A la même adresse, à vendre 1 piano tout neuf, 1 potager à bois et à gaz, une chaise d'enfant et 1 manègequin sur pied. 6873-L. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Pignon** de 3 chambres, corridor, cuisine et dépendances, est à louer pour le 1<sup>er</sup> novembre 1911. Prix 400 fr. — S'adr. rue Jaquet-Droz 30, au 3<sup>me</sup> étage.

**Logement.** Pour cas imprévu, à louer un logement de 3 pièces, alcôve, cuisine et dépendances, dans le quartier des Fabriques. Prix, Fr. 40.— par mois. S'adresser à M. Fellmann, coiffeur, rue Numa Droz 105. H-21308-C 6988

**A louer** pour le 31 octobre prochain, dans le quartier Ouest, beaux appartements modernes, de 2 et 3 pièces, véranda, chambre de bains, chauffage central, service de conciergerie, grande cour et jardin. 6893. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A louer** appartements de deux chambres avec atelier de 4 fenêtres et 1 pignon de 2 chambres; prix avantageux. — S'adresser à M. F. Debot, rue de l'Industrie 16. 6928

**Logement.** A louer pour le 30 Avril, un petit logement de 2 pièces avec dépendances. — S'adresser rue Numa Droz 12 a, au 2<sup>me</sup> étage. 6907

**Appartement.** A remettre, de suite ou époque à convenir, beau logement de 3 chambres et cuisine, exposé au soleil. — S'adresser rue de l'Envers 24, au 1<sup>er</sup> étage. 6915

**Appartement.** A louer pour le 31 Octobre 1911, appartement de 3 pièces, au soleil, avec dépendances, lessiverie et cour; prix, 500 francs. — S'adresser rue du Puits 8, au rez-de-chaussée. 6912

**Chambre.** A louer, à monsieur tranquille et solvable, jolie chambre meublée, au soleil levant, vis-à-vis du nouvel Hôtel des Postes et de la Gare. — S'adr. rue de la Serre 31, au rez-de-chaussée. 243

**Chambre.** A louer de suite, dans maison moderne près de la Gare et la nouvelle Poste, 1 chambre et dépendances (ascenseur). 6903. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre.** A louer, pour dame ou demoiselle, une belle chambre non meublée. — S'adresser chez M. A. Grater, rue des Fleurs 34, au 3<sup>me</sup> étage. 6900

**Chambres et PENSION SOIGNEES.** Situation admirable pour l'été; tout près de la forêt, plein soleil, vue magnifique. — S'adresser à M. L. Fallet, Montagne 38-C, ou à son bureau rue de la Paix 87. 5692

**Rez-de-chaussée** de deux pièces est à louer de suite. — S'adresser au magasin de Consommation, rue de l'Industrie 1. 6890

**On demande à louer** pour fin Avril, 1 ou 2 pièces, au centre. 6947. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Demoiselle** cherche à louer une chambre meublée confortable. Entrée de suite. — Ecrire sous chiffres O. R. 7024, au bureau de l'IMPARTIAL.

**On demande à acheter** un layette en bon état, avec 12 à 15 tiroirs. 7023. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**A vendre** faute de plade des meubles de magasin, consistant en banque zinguée très peu usagée, ainsi qu'une grande vitrine. — S'adresser à M. Edmond Méroz, rue de Gibraltar 6. 6985

**A vendre** une machine à coudre à la main, un fer à bricoler, un fourneau à pétrole; bas prix. — S'adresser rue du Nord 65, au 1<sup>er</sup> étage. 6911

**A vendre** tout de suite, faute de place, un lit à fronton, avec sommier, matelas crin animal. — S'adresser chez M. F. Kramer, ébéniste, rue des Torreaux 11. 6931

**A vendre** un potager à gaz à 2 feux. — S'adresser rue de la Ronde 15, au 2<sup>me</sup> étage, à droite. 6902

**A vendre** l'outillage complet d'une régleuse Breguet, machine «Grosjean». — S'adresser rue de la Paix 31, au 1<sup>er</sup> étage, à droite. 6932

**A vendre** 3 poussettes neuves, usées, dont 2 à grande sonnerie. — S'adresser à M. Froidevaux-Boillat, rue du Collège 11, Le Locle. 6876

**A vendre** 1 lit de fer complet (propre), 1 potager avec accessoires, en bon état. — S'adresser rue Jaquet Droz 37, au 3<sup>me</sup> étage. 6938

**A vendre** pour prochain déménagement, 2 lits complets à 2 places (bon crin), 1 divan, tables rondes, un bureau à 3 corps, un buffet à deux portes, un bureau de dame (noyer ciré), une balance à peser l'or, un tour de mécanicien avec roue et établi. — S'adresser à M. Meyer-Franck, rue du Collège 19.

**Monte-charge hydraulique d'occasion.** — S'adresser « Au Bon Marché », Le Locle. 6975

**A vendre** un potager à bois, peu usagé, avec bouilloire et accessoires. — S'adresser Passage du Centre 4, au premier étage.

**A vendre** un magnifique lustre à contre-poids (3 becs), peu usagé, ainsi qu'une poussette à 4 roues, presque neuve; bas prix. — S'adresser rue Numa-Droz 68, au 1<sup>er</sup> étage. 7002

**A vendre** un char à brecettes, ressorts, char à ont léger, char à brancard pour marchand de vin, char à bras à ressorts pour marchand de légumes. — S'adresser à M. Alfred Ries, maréchal, rue des Moulins (Charrière). 7028

**A vendre** une jolie poussette moderne, peu usagée. — S'adresser rue du Granier 30 bis, au 2<sup>me</sup> étage. 7026

**A vendre** pour cause de départ, un potager à bois, usagé mais en très bon état, 2 lampes à suspension, 6 stores, 1 poussette à quatre roues, 3 lampes à gaz. — S'adresser chez M. Rothe, rue de la Promenade 6. 6948

**Machine à sertir.** d'emploi, excellente machine, système Berner, à l'état de neuf et bas prix. — S'adresser chez M. Vuille, rue de la Serre 112. 6860

**A vendre** pour cause de décès, une excellente machine à arrondir avec fraises, etc., très bas prix. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL. 6890

**Accordéon** chromatique, 39 notes, 10 demi-tons, 24 basses, est à vendre. Bas prix. — S'adresser rue Fritz Courvoisier 100 a. 4720

SPECIALITÉ D'ENSEIGNES EN TOUS GENRES

## H. DANCHAUD

PEINTRE DÉCORATEUR-DESSINATEUR

Commerce 123 CHAUX-DE-FONDS Commerce 123

Enseignes biseautées sous glace. Dorure et Argenture sous verre par procédé chimique

Peinture en Voitures, Meubles, Coffres-forts, Automobiles

Peintures au four sur métaux. — Peintures émaillées en toutes nuances. — Lettres sous verre. — Décorations. — Imitation de bois, marbres, bronzes d'art

SEULE INSTALLATION MODÈLE DE LA RÉGION

Ouvriers spéciaux pour chaque partie 6548

OUVRAGES GARANTIS — 638 TÉLÉPHONE 638 — PRIX MODÉRÉS

## TRIPES BOUILLIES

Le sousigné vend tous les Samedis, sur la Place du Marché, devant le Bazar Parisien, de belles et fraîches tripes bouillies. (H-586-U) 6145

Zurbuchen, LYSS, près Bienne.

## La Graisse de char 1<sup>re</sup> qualité est arrivée

Graisse extra, pour sabots de chevaux.

Huile à parquet sans odeur.

Encaustique pour parquets, meubles, etc.

Encaustique spéciale blanche p. linoléums.

Se recommande, N. ULLMO, Hôtel-de-Ville 15. 4308 6695

## Affaire exceptionnelle

pour fabricants et termineurs de Montres Roskopf

A vendre à très bas prix tous mouvements de la fabrique Kummer, à Betlach

12 lés. métal ancre 19 lignes, emboîtées sans cadran

12 mouvements métal ancre 19 lignes, remontés sans boîtes.

41 douzaines porte échappements 19 lignes, plantés, bal. façon compensé.

16 cartons 19 lignes, mouvements plantés.

7 douzaines mouvements 18 lignes cylindre plantés.

20 douzaines finissages 17 et 19 lignes à clef à secondes.

17 douzaines finissages 20 lignes ancre, marque « Vigie ».

159 porte-échappements, 20 lignes ancre, marque « Vigie ».

Plus: 308 boîtes fines métal et acier 19 lignes.

144 boîtes métal fines, 20 lignes box.

68 boîtes argent, 0.900, 19 lignes, à clef, secrets faits et une immense quantité de cadran allant à ces montres 17, 19 et 20 lignes.

Pour visiter cette horlogerie, s'adresser à M. E. Jeanneret, rue du Parc 14, au 1<sup>er</sup> étage, qui est chargé de prendre les offres. H-21305-C 6987

A la même adresse, à vendre un coffre-fort en parfait état, un magnifique régulateur de bureau, et autres meubles de bureau.

## HUILE DE FOIE DE MORUE

Pure, médicinale, marque Meyer, la meilleure connue 22003

Blonde et ambrée, à fr. 1.60 le litre

Dans les 3 Officines des PHARMACIES REUNIES, Béguin, Mathey, Parel

LA CHAUX-DE-FONDS

## Vannerie Brosserie Boissellerie

Grand assortiment d'articles de lessive

CROSSES, SEILLES, CORDEAUX, PINCETTES

Chevalets et Corbeilles à linge

Réparations en tous genres.

J. BOZONNAT, Serre 14.

## Construction et Réparations de Balanciers en tous genres

Travail soigné et à prix modérés

## EUG. POINTET

H-22387-L mécanicien 6890

à Yverdon

---

## Au Berceau d'Or

fabrique et magasin spécial pour Voitures d'enfants, vous y trouverez les véritables Poussettes Anglo-Suisse, les gracieuses poussettes Allemandes, les mignonnes poussettes Belges, les ravissantes poussettes Anglo-Américaines ainsi que les poussettes de Schaffhouse et les poussettes de ma propre fabrication

sont très chic, teintes merveilleuses, la toute première qualité avec les prix les plus bas. 23972

Immense choix de Chars et Charrettes Ang'aises.

Se recommande.

OSCAR GROH

---

## Sejour de Printemps

## Hôtel-Pension du Cheval-Blanc

ST-BLAISE (près de Neuchâtel)

Albert RITTER-ECKERT, propriétaire

Vue splendide sur le Lac et les Alpes. — Prix de pension modéré. — Arrangement pour famille. — Confort moderne. — Restauration à toute heure. — Voitures à volonté. — Garage à disposition.

Ouvrert toute l'année. 655 0. 000 N.

L'Impartial de ce jour paraît en 10 pages.

— MARDI 11 AVRIL 1911 —

**Musique l'Avenir.** — Répétition mardi, à 8 heures et demie du soir, au local (Café des Alpes).  
**Harmonie Tessinoise.** — Répétition à 8 heures et demie du soir au local.  
**La Persévérante.** — Répétition à 8 heures et demie au local (Café du Jura), rue Fritz-Courvoisier.  
**Orchestre l'Odéon.** — Répétition générale à 8 1/2 heures.  
**Orphéon.** — Répétition à 9 heures du soir, au local (Café du Télégraphe). Par devoir.  
**Helvétia.** — Répétition partielle à 8 1/2 h.  
**Frohstinn.** — Gesangstunde um 9 Uhr.  
**Loge «l'Avenir N° 12» de l'Ordre neutre des Bons Tempeliers.** — Assemblée mardi soir à 8 1/2 h. au Restaurant antialcoolique (Place de l'Ouest).  
**Anolenne Section.** — Exercices à 8 1/2 h., grande Halle.

LA CHAMPAGNE RÉVOLTÉE

Les bataillons de fer  
Vaincre ou mourir

Le dimanche des Rameaux s'était levé comme un beau dimanche de printemps, avec du soleil sur les églises de Troyes, pleines de feuillage vert et de chants d'allégresse. Il encadra admirablement la manifestation imposante des vigneronnes de l'Aube, qui se déroula pendant trois heures dans les rues de la ville. Mais elle s'acheva sur des scènes de violence.

Les Troyens avaient préparé aux vigneronnes un accueil cordial : des drapeaux de deuil flottaient un peu partout, des banderoles de bienvenue barraient les rues.

Dans la matinée s'organisa la concentration des manifestants.

A onze heures arrivèrent presque simultanément les « bataillons de fer » : celui de Bar-sur-Aube, par le faubourg Saint-Jacques; celui de Bar-sur-Seine, par le faubourg Croncels. Les volontaires étaient poudreux, mais dispos tout de même, et l'on remarquait un bon vieux de soixante-sept ans, auquel les dames troyennes offrirent un bouquet pour son endurance. On leur distribua à tous un brassard rouge avec cette inscription : « Bataillon de fer. Vaincre ou mourir ! » Pendant qu'ils étaient conduits dans des restaurants pour déjeuner, des trains supplémentaires débarquaient à la gare la réserve de l'armée vigneronne : 5,000 hommes pour Bar-sur-Aube, 3,000 hommes pour Bar-sur-Seine. Cela faisait bien en tout, avec ceux qui vinrent à pied, une dizaine de milliers d'hommes, femmes et enfants, en vêtement de travail, reconnaissables tous à ce qu'ils étaient plus ou moins décorés de rouge.

Vers deux heures, on se groupa par communes et l'on prit la place indiquée par le comité d'organisation.

Le cortège s'échelonnait sur près de deux kilomètres. En tête venaient les musiques des patronages laïques, puis aussitôt après, autour du drapeau tricolore, les parlementaires de l'Aube, les trois sénateurs et les six députés qui tous, à l'exception de MM. Paul Meunier et Bachimont, avaient ceint leur écharpe. Il sembla que les drapeaux tricolores avaient gagné en nombre sur les drapeaux rouges, et que certaines pancartes agressives envers le président du conseil avaient disparu.

Les 60,000 habitants de Troyes étaient soit dans la rue, soit aux fenêtres. Par contre, on ne voyait pas l'ombre d'un képi militaire ou policier. Les sociétés de gymnastique s'étaient chargées au service d'ordre. Le défilé dura jusqu'à quatre heures et demie.

« Réintégrés » sans conditions

Les discours de clôture devaient avoir lieu boulevard Henri IV. Ils furent courts. Du haut d'une estrade, M. Lamblin, maire démissionnaire de Troyes, souhaita la bienvenue aux vigneronnes de l'Aube.

— Nous persévérons dans notre demande : être réintégrés sans conditions. Opposons cette revendication inébranlable à l'égoïsme des Marais, qui ont oublié la troisième partie de la devise républicaine : Fraternité.

Les parlementaires s'excusèrent de ne prononcer que quelques paroles à cause du débat de demain à la Chambre.

— Vive l'Aube champenoise ! dit M. Ramboult.

— Vive la Champagne une et indivisible ! s'écria M. Thierry-Delanoue.

— Attendons la décision gouvernementale l'arme au pied ! déclara M. Castillard.

Au moment où l'on allait donner le signal de la dislocation, la foule demanda M. Checq. Ou était en effet l'organisateur de la défense auboise, l'âme de la manifestation. On le chercha en vain. Quelques-uns insinuèrent qu'il était à la préfecture.

On se porta de ce côté, mais l'immense place était à peu près vide. Quelques centaines de vigneronnes s'avancèrent alors contre les hautes grilles qui entourent l'hôtel du gouvernement.

M. Bernard, de Bar-sur-Seine, monta sur les barreaux de la porte pour haranguer les vigneronnes qui arrivaient nombreux avec leurs insignes.

— Ouvrez la porte ! dit quelqu'un.

— Non, pas de violences ! répondit M. Bernard. Nous devons continuer à être dignes de nous-mêmes. Nous n'avons trouvé personne à qui parler, c'est vrai, mais notre manifestation parle assez haut.

— Non ! crièrent les plus proches. A l'assaut !

En un clin d'œil, il y eut six hommes sur les grilles. Pendant que les assistants jetaient des hottes par-dessus les grilles, dans l'es-

dins, eux avaient saisi une de ces hottes, qui portait en légende : « Cépages fins du Soissonnais. Cuvée spéciale » et l'accrochèrent au plus haut de la porte monumentale, au-dessus de l'écusson des comptes de Champagne. Puis ce fut au tour du drapeau rouge, qu'un homme attacha solidement avec sa ceinture. La foule poussa des hurrahs. Cette première victoire l'excita.

Les clairons du « bataillon de fer » sonnèrent la charge.

« Sus à la police »

Un grand gars franchit la grille et alla crier sous les fenêtres du préfet.

A ce moment, un homme vêtu de noir se précipita sur le vigneron qui essayait d'arborer un second drapeau rouge aux grilles et lui retira l'emblème.

— La police ! cria-t-on. Sus !

On se jeta sur l'inconnu, on le frappa ; il sortit une écharpe tricolore, mais l'insigne ne fit qu'irriter les assaillants et on lui aurait tait un mauvais parti, quand des agents, conduits par les commissaires d'arrondissements, vinrent délivrer leur chef qui n'était autre que M. Belevacqua, commissaire spécial de la gare. Il refoulèrent les manifestants et un brigadier monta décrocher drapeau et hotte.

La foule était à peine revenue de sa surprise qu'arrivait une section de gendarmes à pied, bientôt suivie de trente-cinq, puis de soixante-dix gendarmes à cheval. Ils déblayèrent le devant de l'hôtel préfectoral.

Les manifestants voulurent reprendre l'offensive. Alors, on vit paraître, émergeant au-dessus d'eux, M. Checq, porté sur les épaules d'un camarade. Il s'avança jusqu'aux premiers rangs tout près des gendarmes, et essaya de calmer ses troupes.

— Assez d'insurrection, dit-il. Vous avez poussé un cri éloquent : la justice ou la mort ! Ne gâchez pas cette belle fête. Celui que vous voulez atteindre n'est qu'un sous-ordre, un homme irresponsable. Laissons-le. Suivez-moi à la gare et les gendarmes nous feront place.

Chacun rentre chez soi

Son éloquence entraîna les braves vigneronnes, d'ailleurs fatigués et étourdis de ce voyage. Ils se dirigèrent vers leurs trains. A ce moment arriva comme rentort une compagnie du 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs, qui, en même temps que les gendarmes, s'installa place de la Préfecture. Il ne resta plus dans la partie droite de la place que quelques centaines de manifestants, un certain nombre de vigneronnes et la plupart des ouvriers d'usines affiliés au parti socialiste.

— A bas la troupe ! crièrent-ils. Vive la sociale !

Ils essayèrent de repousser les gendarmes, qui faiblirent. Alors, une délégation composée de MM. Victor Thierry et Thiéby, membres du comité de défense aubois, allaient parler avec le préfet, M. Marais, qui refusa de faire retirer la force armée.

La situation se gâtait, quand arrivèrent les parlementaires.

Après une longue conférence avec M. Marais, ils obtinrent que la troupe s'en irait si les manifestants s'en allaient. En même temps, M. Checq qu'on était allé chercher de nouveau fit accepter ce compromis, et tout fut terminé.

A six heures et demie, il ne restait plus sur la place que de petits groupes de spectateurs.

Un jury qui ne se gêne guère

La cour de cassation de Saint-Petersbourg est en train de s'occuper d'une singulière affaire qui inspire des doutes sur la valeur des arrêts de la justice, au moins en Russie.

Il y a quelque temps, une paysanne comparait devant la cour d'assises de Rostow. Elle avait assassiné son beau-fils âgé de cinq ans. Le crime en lui-même n'avait rien d'intéressant, ni de mystérieux ; tout était parfait, clair, vulgaire et odieux. Mais cela ne faisait l'affaire ni de l'avocat ni du ministère public. Désirant montrer coûte que coûte leur éloquence, ils se lancèrent dans de tels développements et embrouillèrent tout si bien que personne n'y comprenait plus rien.

Les braves paysans qui composaient le jury, complètement désorientés, délibérèrent longtemps. Enfin ils revinrent avec le verdict : « Coupable avec circonstances atténuantes ».

Comme ils s'en allaient, un des jurés s'en vint causer avec le greffier qui était un de ses amis. « Eh bien ! lui dit celui-ci, vous avez été longs à vous mettre d'accord. — Certes, répondit le juré, et nous serions encore à discuter si un de nous n'avait eu une excellente idée. Nous nous en sommes remis à la volonté de Dieu : nous avons pris trois morceaux de papier : sur l'un on a écrit « coupable », sur le second « innocent » et sur le troisième « coupable avec circonstances atténuantes ». On les a mis dans un chapeau, on a tiré, et c'est le dernier qui est sorti. »

Le Sénat de Saint-Petersbourg vient de décider de poursuivre ce jury : il a estimé que ceux qui étaient chargés de rendre les arrêts de la justice humaine n'avaient pas le droit de faire ainsi appel à leur guise et par ces moyens étranges à la justice de Dieu.

Et pourtant il y a beaucoup à dire pour et contre la manière de procéder des jurés de Rostow.

Les pères de famille voulaient manifester

Mais la police dispersa leur cortège et arrêta leur chef

La Ligue populaire des pères et mères de familles nombreuses de Paris n'a pu faire dimanche la pacifique manifestation qu'elle avait préparée pour affirmer ses demandes de dégrèvement d'impôts et de privilèges. Des forces de police dirigées par M. Lépine et par M. Touny eux-mêmes s'opposèrent au départ du cortège et au déploiement des drapeaux. Le capitaine Simon Maire, président de la ligue, chevalier de la Légion d'honneur, père de onze enfants, fut arrêté avant même d'avoir pu ni voulu protester ni résister ; et les gardes à cheval et les agents en tirailleurs poussèrent une toule pacifique vers les canons également pacifiques des Invalides.

Il y eut quelques épisodes touchants, curieux et comiques. Un homme de mise modeste, mais de manières distinguées, entraînait ses trois enfants : une petite fille qui n'avait pas voulu se séparer d'un ourson en peluche, deux petits garçons qui portaient le buis bénit de ce dimanche des Rameaux. Le monsieur disait :

— On accorde des demi-places aux vigneronnes champenoises qui vont manifester ; et un père de famille ne peut dire publiquement qu'on ne l'aide pas à loger, à nourrir, à élever sagement ses enfants ?

Une vieille dame avait groupé quelques mécontents, des hommes à grosse moustache grise et qui avaient le ruban de la médaille militaire. Elle clamait :

« Vive le roi ! Si notre roi revenait, il autoriserait la manifestation : il laisserait venir à lui les petits enfants ! »

Les mécontents n'approuvaient pas et répondaient : « Non, non ! vive la République tout de même ! » Mais des gardes à cheval arrivèrent, un peu vite. Alors, les « républicains » entourèrent la vieille dame pour qu'elle ne fût pas heurtée par les chevaux...

Si les gardes, comme ces gauchos de l'Argentine qui nous sont devenus familiers, entraînaient comme un docile troupeau les derniers manifestants de la Ligue des familles nombreuses, un groupe de locataires récalcitrants, d'antipropriétaires et de libertaires chantaient l'« Internationale » et brandissaient des pancartes. Ils ne résistèrent pas longtemps à des forces de police extrêmement nombreuses ; mais, en se retirant, ils distribuèrent d'innombrables prospectus, brochures et libelles, si bien que l'esplanade des Invalides se trouva couverte d'une propagande malthusienne un peu tardive...

Telle fut la triste fin de cette manifestation qui eût pu être une promenade de dimanche très discrète. On s'en rendit compte, peut-être, au ministère de l'intérieur, car l'Agence Havas publia, dans la soirée, la note suivante :

La Ligue populaire des pères et mères de familles nombreuses de France a pour président le capitaine Maire, père de onze enfants.

Ce président avait demandé à la préfecture de police l'autorisation de rassembler les adhérents de la ligue sur l'esplanade des Invalides pour les mener en cortège au ministère de l'intérieur. M. le préfet de police refusa cette autorisation.

Le capitaine Maire, loin d'avertir ses collègues de ce refus, leur adressa une convocation pour cet après-midi deux heures ; un millier de personnes y répondirent.

M. le préfet de police vint sur l'esplanade expliquer au cortège pourquoi il devait se dissoudre. Le capitaine Maire s'émut et fut avec un de ses amis conduit au poste.

Pendant ce temps, MM. Hucher et Bonnetous députés, se présentaient au ministère de l'intérieur, accompagnés de deux membres de la ligue, délégués, et mettaient le président du Conseil au courant des incidents.

Le président du Conseil rappela aux députés et aux délégués qu'il avait offert une audience aux membres du bureau de la ligue en les priant seulement de renoncer à l'idée d'un cortège qui pouvait créer un précédent fâcheux ; il indiqua les efforts du gouvernement pour obtenir un dégrèvement des familles nombreuses dans la réforme de l'impôt sur le revenu ; prit bonne note de l'indication d'une famille nombreuse de l'Oise qui serait dans une situation digne d'intérêt et donna l'assurance de la bienveillance du gouvernement pour l'examen des revendications de la ligue.

Les deux ligueurs avaient été mis en liberté, cela va sans dire. Le capitaine Maire peu après vint à son tour au ministère de l'intérieur accompagné de M. Daniélou, député. Le capitaine Maire remit alors au chef de cabinet le texte complet des revendications de la ligue.

Malgré cette réception tardive et cet épilogue conciliateur, M. de Chappedelaine, député des Côtes-du-Nord, a informé le président du Conseil qu'il lui poserait une question au sujet de l'interdiction de la manifestation et de l'arrestation de M. le capitaine Maire.

Partageant cette réflexion d'un manifestant M. de Chappedelaine se propose de signaler la contradiction qui apparaît entre l'intolérance dont on a fait preuve vis-à-vis d'une manifestation essentiellement pacifique et la bienveillance accordée en maintes circonstances.

Des gens ridicules

Un de nos anciens abonnés, écrit la « Gazette de Lausanne », habitant la ville de Berne, Bernois lui-même et Bernois de Berne, dont le nom seul est un certificat d'authenticité, nous signale une circulaire datée mars 1911, dont le comité anonyme d'une prétendue société de langue allemande-suisse « inonde, nous écrit-il, notre pauvre ville ».

« Je ne puis m'empêcher, nous dit ce vieux Bernois, de vous envoyer cette ridicule élocution comme échantillon grotesque de pan-germanisme et qui dénote une bien pénible mentalité chez certains de nos confédérés. »

Voici ce don't il s'agit :

Ce comité est offusqué de ce que dans une ville qui compte 60,000 habitants de langue allemande et 3,000 seulement de langue française, les négociants et commerçants de la place rédigent leurs enseignes et leurs avis à la clientèle en langue étrangère (lisez française).

Il sent bien, ce comité, qu'il n'obtiendra pas de ces commerçants qu'ils changent les enseignes existantes, mais il les somme de s'exprimer en allemand quand ils transformeront leurs magasins ou les reverront à neuf.

Ce qui se devra faire suivant les principes que voici :

1. Tout négociant de la ville de Berne doit, par égard pour la grande masse de ses pratiques et par respect pour sa langue maternelle, soit par lui-même, rédiger toutes les indications de son étalage ou de ses prospectus, ainsi que toutes les communications à sa clientèle, en langue allemande.

2. Les expressions étrangères introduites depuis longtemps dans l'usage, telles que « Coiffeur », « Confiserie », « Boucherie », « Charcuterie », « Antiquités », doivent être remplacées par des expressions allemandes équivalentes et faciles à comprendre.

3. Des inscriptions en langue étrangère sont admissibles là où elles sont nécessaires, soit là où l'expérience a démontré que l'emploi d'inscriptions exclusivement allemandes éloigne la clientèle. D'inutiles inscriptions en langue étrangère ont l'inconvénient de prendre en général trop de place, ce qui occasionne une surcharge, les rend difficiles à lire et à saisir d'un coup d'œil.

4. En tout cas, l'inscription allemande doit occuper la première place ; cette place appartient incontestablement à la langue du pays.

Nous ne devons, en aucune façon, avoir honte de notre allemand maternel. Cette langue est parlée par une famille humaine d'environ 90 millions d'individus, répandue sur toute la terre ; elle est aussi belle, aussi distinguée et aussi pratique que toute autre, et avant tout, elle est la langue de notre pays, à laquelle nous voulons toujours rester fidèles.

Ces pauvres gens ont du temps à perdre, à ce qu'il semble, répond à ceci notre confrère de Lausanne.

Située sur la frontière des deux langues, trait d'union entre la Suisse allemande et la Suisse française, la ville de Berne, dont le Pays de Vaud fut longtemps le domaine politique et économique, a été de tout temps une ville bilingue. C'est l'œuvre des siècles, œuvre géographique, politique et économique. Elle date de loin, du temps des coches et des diligences.

Il faut une singulière dose de naïveté pour se figurer qu'on pourra, par une circulaire anonyme, réformer les mœurs séculaires, aujourd'hui que le chemin de fer a mis Berne à 2 heures de Lausanne et que la poste, le télégraphe et le téléphone ont multiplié, au point de les rendre de tous les instants, les relations commerciales, sociales, familiales entre Berne et le « Welschland ».

Le français n'a jamais été à Berne une langue « étrangère ». Il serait assez curieux qu'il le devint au XX<sup>e</sup> siècle, dans la capitale de la Confédération suisse.

Petites nouvelles suisses

BERNE. — Un jeune couple en voyage de noces se rendait, samedi après-midi, d'Ollten à Langenthal. A la première de ces stations, le marié étant descendu du train, fut atteint par une locomotive au moment où il allait y remonter. Il eut les jambes coupées. Tandis qu'on relevait l'intorturé, le convoi où se trouvait l'épouse se mettait en route. A Langenthal, la pauvre jeune femme, à moitié folle de douleur, apprit qu'elle était veuve, car son mari avait succombé comme on le portait à l'hôpital.

INTERLAKEN. — Quelque part près d'Interlaken, trois paysans nullement dans le besoin s'étaient entendus pour aller abattre dans la forêt communale trois sapins représentant au total une valeur de cent francs au plus. Le méfait connu, les coupables furent l'objet d'une plainte. L'un d'eux, qui paraît avoir été l'homme de paille des deux autres, s'en est tiré avec dix francs d'amende. Quant à ses complices, ils ont été condamnés à un petit... séjour de trois mois dans une maison de correction.

BALE. — A Huningue, près Bâle, un garçonnet de trois ans avait accompagné son père à la cave pour y soutirer du vin. Un peu plus tard, profitant d'un moment où il avait été laissé sans surveillance, le bambin descendit au cellier et ainsi qu'il l'a vu faire à son père, tourne le robinet d'un tonneau. Deux cents litres d'excellent vin se répandent sur le sol.

## Chronique neuchâteloise

### Une œuvre qui disparaît.

C'est la Caisse d'épargne pour les loyers, qui, après 58 ans d'une existence utile à beaucoup, prend congé de ses fidèles souscripteurs du chet-lieu. Son activité s'est terminée à Noël 1910.

Au milieu du siècle passé, l'usage de payer chaque mois les petites locations n'était pas établi comme maintenant; elles se payaient tous les six mois à la Saint-Jean et à Noël, d'où résultaient pour les ménages à faibles ressources des paiements relativement élevés à faire à chacune de ces deux époques. Rares étaient les familles de cette condition assez économes pour avoir alors disponible la somme due. Il fallait donc développer le sens de l'économie et la « Caisse d'épargne pour les loyers » fut constituée. Tout chef de famille pauvre, ne payant pas un loyer supérieur à 150 francs, pouvait entrer dans la Caisse et devait verser, chaque quinzaine, la vingt-quatrième partie de son loyer annuel, déduction faite d'une prime de 20 pour cent que lui bonifiait la Caisse.

Le propriétaire, cela va sans dire, retirait aussi avantage de l'institution, puisqu'il était assuré de recevoir régulièrement ce qui lui était dû pour des loyers ne dépassant pas 150 francs.

Mais l'usage s'introduisit, petit à petit, de payer chaque mois le loyer des logements modestes, et l'utilité de la Caisse d'épargne des loyers dut nécessairement diminuer. De 270 qu'ils étaient en 1855, les bénéficiaires virent leur nombre décroître lentement jusqu'à 22 en 1908. L'heure était venue de s'arrêter.

### Les indemnités pour l'absinthe.

Les journaliers et journalières qui étaient occupés de 1906 à 1908 par des cultivateurs d'absinthe sont informés, par voie de la « Feuille officielle », que leurs demandes d'indemnité seront reçues au département de l'intérieur, à Neuchâtel, jusqu'au lundi 22 mai 1911, à 6 heures du soir, au plus tard.

Il ne sera pas tenu compte des demandes qui parviendront au département après l'expiration du délai fixé ci-dessus.

Toutes les demandes devront être présentées par écrit, sur le formulaire imprimé à cet effet et que les intéressés peuvent se procurer en s'adressant soit au secrétaire communal des communes de Môtiers, Couvet, Travers, Boveresse, Fleurier et Verrières, soit au département de l'intérieur.

La présente publication est faite en vertu de l'article 8 de l'arrêté fédéral du 22 décembre 1910, lequel est ainsi conçu :

« Il est mis à la disposition du gouvernement du canton de Neuchâtel une somme unique de 15,000 francs destinée à dédommager en partie les journaliers et journalières occupés par les cultivateurs d'absinthe de la perte de salaire que leur cause l'interdiction de l'absinthe; cette indemnité n'est accordée qu'aux personnes qui étaient âgées de plus de 29 ans le 5 juillet 1908 et qui étaient en vie le 7 octobre 1910. Le gouvernement statue en dernier ressort sur la répartition de l'indemnité aux intéressés ou à leurs héritiers. »

### Pour le bien des aveugles.

Un de nos amis aimerait nous voir publier ces lignes, qui peuvent être utiles à connaître à ceux qui s'occupent des aveugles dans notre canton :

Dans une assemblée d'aveugles indigents, tenue à Trafalgar-Square, à Londres, pour demander au gouvernement de faire voter la loi de secours aux aveugles, M. Pregory, secrétaire de la « Ligue nationale des aveugles », tout en sollicitant le gouvernement de s'intéresser utilement aux aveugles, a dit que, dans le Royaume-Uni, il y a 33,000 de ces malheureux, dont 2,500 seulement ont des emplois dans des ateliers. Londres compte 3500 aveugles et 250 travaillent, gagnant un salaire moyen de moins de fr 10 par semaine. Voilà une preuve de plus qu'en Angleterre, comme ailleurs, les aveugles gagnent réellement et entièrement leur vie sont de rares privilégiés.

L'Union nationale des aveugles travailleurs de Belgique, fondée en 1903, rend de précieux services : faciliter l'apprentissage d'un métier ou d'une profession, procurer du travail au plus haut prix et dans les meilleures conditions possibles à ses membres, leur rendre accessibles les sociétés d'assurance, intéresser le plus grand nombre de personnes au sort des aveugles, créer des ateliers, une bibliothèque Braille littéraire et musicale, voilà ce qu'a réalisé l'activité de cette société basée sur des principes d'une mutualité intelligente et bien ordonnée.

### Vilaine série!

Hier après-midi, à 4 heures moins un quart, à Neuchâtel, un cheval n'ayant pu retenir son char en descendant le chemin qui relie la route de Fontaine-André à celle des Fahys, est venu s'enfermer sur la barrière qui borde les lignes de chemin de fer; il s'est gravement blessé au cou.

Un peu plus tard, un char de laitier a été fortement endommagé à Comba-Borel; la limonnière et le train de devant ont été complètement abîmés.

A 5 1/2 heures un attelage à deux chevaux s'est emballé à Pierre-à-Bot et a filé jusqu'au contour du Rocher; un des chevaux a été sérieusement blessé à une jambe et la flèche du char s'est brisée.

Un autre attelage s'est également emballé, vers 6 heures, à Maujobia, et c'est grâce à la présence d'esprit d'un paysan qui put serrer le frein à temps, qu'un accident a été évité.

Enfin, un pauvre toutou s'est fait écraser à 9 heures, à la rue du Seyon, par un tombereau à balayures.

### La dixième exposition d'aviculture.

Le moment approche où cette intéressante Exposition ouvrira ses portes à tous ceux qui s'occupent dans notre pays de cette utile branche de notre agriculture, l'aviculture, ou qui s'intéressent à son développement et à ses progrès dans nos cantons, spécialement dans nos cantons romands, chaque année encore tributaires pour plusieurs millions de l'étranger, en œufs, volailles, etc.

L'exposition s'ouvrira à Neuchâtel vendredi 14 avril, à 10 heures du matin, dans le bâtiment de l'ancien pénitencier, au Mail, et clôturera lundi 17, à 5 heures du soir, par le tirage de la loterie.

Les sujets exposés seront très nombreux, si nombreux que le Comité d'organisation a dû refuser les dernières inscriptions, faute de place pour loger tous les animaux annoncés. On pourra voir plus de 500 lapins de toutes races, et presque autant de poules et coqs, canards, oies, etc., dont beaucoup d'exemplaires sont, dit-on, de toute beauté. On verra aussi de nombreuses collections de pigeons de diverses variétés, et quantité de canaris du Hartz et d'oiseaux exotiques.

A côté de ces gentils volatiles, roucoulant et caquetant, on trouvera toute une exposition pratique : graines et aliments divers, machine à broyer les os, mangeoires, matériel, publications avicoles; collection de fourrures faites avec des peaux de lapin, etc.

Une attraction qui réjouira particulièrement les enfants : parmi les couveuses artificielles, on en verra une en pleine activité, c'est-à-dire qu'on pourra voir sortir de l'œuf ces mignons petits poussins au duvet d'or, qui si gentiment essayent de picorer dès leur première promenade.

Un grand lâcher de pigeons-voyageurs aura lieu dimanche 16 avril, dans l'après-midi.

### La fête fédérale de chant.

Les divers comités chargés d'organiser la fête de chant de l'année prochaine à Neuchâtel sont en bonne voie de constitution et commencent à travailler sérieusement. On sait que, pour faciliter l'organisation, les chanteurs seront répartis en quatre groupes distincts, ce qui aura pour conséquence d'allonger la durée de la fête, qui est fixée définitivement du 12 au 23 juillet 1912.

La question des logements se trouve ainsi résolue, ou à peu près; il n'en est pas de même de celle des subsistances, notamment des vins. Sans perdre de temps, l'organisation des festivités de 1912 a déjà fait l'acquisition de vins de 1908, pour une somme de 6000 francs environ.

Différentes réjouissances sont prévues pour les soirées à la cantine; et il ne serait pas impossible que quelques scènes de « Neuchâtel suisse », fussent jouées à nouveau.

D'autre part, on éditera un guide de Neuchâtel, des cartes postales, etc., toutes choses dont une fête qui se respecte ne saurait plus se passer.

Le comité de la presse de la Fête fédérale de chant a eu sa première assemblée vendredi soir. Il a été décidé, en principe, qu'il ne serait pas édité de journal de fête. La grande affiche sera très probablement l'objet d'un concours entre les artistes suisses.

### Nouvelles diverses.

M. NAINÉ CANDIDAT. — Le renouvellement du Conseil national aura lieu en octobre prochain. On sait que le canton de Neuchâtel nommera cette fois sept députés, tandis qu'il y en a six actuellement. Le parti socialiste s'est occupé déjà de cette question. L'assemblée des délégués du parti, réunie dimanche dernier, à la gare de Chambrelin, a décidé à l'unanimité de poser la candidature de M. Charles Nainé, avocat, à Lausanne.

VOL EN CASERNE. — Samedi soir, un vol a été commis à la caserne de Colombier, au préjudice du sergent-major de la 1re compagnie du bataillon de recrues. La compagnie était consignée dimanche matin, tandis qu'une enquête se faisait par les soins du juge d'instruction militaire, M. Auberson.

ECOLE D'AGRICULTURE. — Hier après-midi, ont eu lieu à Cernier, dans l'établissement, les examens d'admission à l'Ecole cantonale d'agriculture. 18 jeunes gens ont été admis et formeront la classe inférieure pour la nouvelle année scolaire 1911-1912. La classe supérieure compte 15 élèves.

NOMINATION SCOLAIRE. — Dans sa séance d'hier soir, la commission scolaire de Cernier a nommé au poste de maîtresse d'ouvrages de la 1re classe primaire Mlle Esther Soguel.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE. — Le Conseil d'Etat a décerné le brevet de capacité pour l'enseignement de la langue italienne dans les écoles secondaires au citoyen Basilio Mastronardi, Italien, à Neuchâtel.

INSPECTION DU BETAIL. — Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Albert Robert aux fonctions d'inspecteur-suppléant du bétail du cercle de Brot-Dessus, en remplacement du citoyen Louis Sandoz, démissionnaire.

CHANTEURS NEUCHÂTELOIS. — L'assemblée des délégués des sections de la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois est convoquée pour le dimanche 23 avril courant, à 10 heures du matin, à Fleurier.

HORLOGER-TECHNICIEN. — Le Conseil d'Etat a décerné le diplôme cantonal d'horloger-technicien au citoyen Charles Berner, de Villiers.

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE. — C'est la Sagne qui recevra, vers la fin d'août, l'assemblée annuelle de la Société d'histoire et d'archéologie.

BARREAU. — Dans la dernière session d'examen, M. Ernest Berger, de Neuchâtel, vient de passer avec succès les épreuves d'accès au barreau.

## La Chaux-de-Fonds

### Notre petit feuilleton.

Nous sommes obligés, au dernier moment, de supprimer, exceptionnellement, dans le numéro de ce jour, notre petit feuilleton. Nos abonnés voudront bien ne pas nous tenir rigueur de cette diminution de texte. Nous pouvons les assurer que cette mesure nous était rendue nécessaire par des circonstances indépendantes de notre volonté et qu'elle ne se renouvellera pas.

### Musique religieuse.

On nous annonce pour le Vendredi-Saint un magnifique concert populaire de musique religieuse au Temple communal, avec le concours de M. Guilloid, le ténor aveugle de Lausanne et de notre ville, M. Charles Schneider, organiste et Mlle Frieda Richard, violoniste.

### Aux Ateliers d'art réunis.

Nous apprenons avec plaisir que les « Ateliers d'art réunis » de notre ville, à l'occasion des fêtes de Pâques, ont organisé dans leurs locaux une exposition d'objets d'art, ouverte gratuitement au public. Nous la recommandons vivement aux amateurs.

### Ne pas confondre.

M. Arnold Furlenmeyer, polisseur de cuvettes, rue du Vieux-Cimetière, en ville, nous prie de dire qu'il n'a rien de commun avec la personne du même nom, dont il a été question samedi dans nos colonnes.

## Communiqués

LE PROGRES. — Les membres de la Société du Progrès sont rendus attentifs à l'annonce paraissant dans ce numéro.

TAILLEUR ET COUTURIER. — M. Maxime Silvain Cain prévient sa clientèle qu'il se trouvera dès samedi 8 avril à La Chaux-de-Fonds pour la vente et les essayages à l'Hôtel de Paris, ainsi que les jours suivants, sauf le dimanche. 6714

## Dépêches du 11 Avril

de l'Agence télégraphique suisse

Prévision du temps pour demain  
Nuageux et frais.

### Dernières nouvelles suisses

BERNE. — L'assemblée du parti conservateur de la ville de Berne a décidé lundi soir à l'unanimité d'accepter l'initiative demandant le vote séparé des subventions au Kursaal du Schaanli et à la Maison du peuple du parti ouvrier et de rejeter le projet du Conseil communal qui a réuni les deux subventions en un seul projet.

BERNE. — Conformément aux propositions du département militaire, le Conseil fédéral a décidé, dans sa séance de ce matin, le licenciement du colonel Gertsch du service d'instruction.

FRIBOURG. — 289 pièces de bétail gras ont été exposées au marché-concours de Fribourg, représentant un poids total de 138,250 kilos. Malgré les mauvaises récoltes de l'an dernier, la qualité du bétail exposé était de première classe. Aussi des achats se sont faits à des prix qui jamais n'avaient été atteints jusqu'ici. Les transactions ont été vives. Les vaches se payaient fr. 1.16 à 1.20, les bœufs 1.20 à 1.25, les veaux 1.60 à 1.64 le kilo vivant.

SION. — On vient de découvrir sous une des avalanches de Goppenstein un Italien disparu le 26 mars. On suppose que trois autres Italiens sont encore ensevelis sous l'avalanche.

### Charges de police à St-Nazaire

SAINT-NAZAIRE. — Après un dimanche assez calme, les dockers grévistes de Saint-Nazaire ont causé hier matin des troubles graves.

Dès le début de l'après-midi à une heure, les attroupements des grévistes deviennent considérables autour de l'agence de la Compagnie générale Transatlantique. Le sous-préfet donne alors ordre aux gendarmes à cheval et aux chasseurs de sortir, tandis que le commissaire central somme les manifestants de se retirer. Personne ne bouge.

La cavalerie charge et bientôt c'est une fuite éperdue dans toutes les directions, chacun cherchant à se réfugier dans les couloirs des maisons d'où les fantassins expulsent les occupants.

Pendant la charge sur les trottoirs macadamisés, les chevaux glissent et quelques cavaliers s'abattent.

Les manifestants se retirent dans la rue de Nantes et du côté de la place Marceau, où ils sont poursuivis par les forces militaires.

Au cours de cette manifestation qui a duré pendant un quart d'heure les environs de la poste, une grande partie de la rue de Nantes et de la rue Thiers, la gendarmerie a procédé à de nombreuses arrestations.

Déjà au cours de la nuit dernière, de nombreux actes de sabotage avaient été commis contre le matériel des chemins de fer et les patrouilles avaient procédé de ce chef à l'arrestation de six individus.

### La résistance des vigneron

EPERNAY. — Les vigneron de Vendeuil ont tenu hier soir une importante réunion. Les délégués envoyés à la manifestation de Troyes ont rendu compte de leurs impressions; ils ont engagé les vigneron champenois à s'organiser avec la même discipline que ceux de l'Aube. L'assemblée a pris ensuite l'engagement de ne pas recevoir les troupes, si la région est occupée militairement, elle a voté un ordre du jour in-

vitant les élus à démissionner sans délai si l'occupation militaire se produit et demandant au Conseil fédéral des vigneron de prendre les mesures radicales imposées par la situation. La grève des élus devra être suivie immédiatement par celle des impôts.

REIMS. — On signale une vive agitation dans tout le vignoble rémois. Des groupes de vigneron parcourent le vignoble. Ils ont brisé à coups de pierre les vitres de maisons de négociants supposés favorables aux Aubois.

Les vigneron de Damery, réunis dimanche soir, ont décidé de se lever en masse pour défendre leurs droits acquis. A la suite du meeting quelques jeunes gens, désavoués d'ailleurs par les vigneron, ont cassé les vitres de plusieurs négociants de Damery.

### Le voyage du «Deutschland»

BADEN-BADEN. — Le dirigeable «Deutschland» est parti à 10 heures 55 hier matin de Oos. Il a passé à 1 h. 20 au-dessus de Carlsruhe, à midi 27 au-dessus de Densheim et à 1 h. 05 au-dessus de Darmstadt. Il allait dans la direction de Francfort-sur-le-Mein.

Il a été aperçu à 1 h. 30 de l'après-midi se dirigeant vers son point d'atterrissage. Il était accompagné du grand monoplan de l'aviateur Reichardt, qui était allé à sa rencontre depuis le champ d'exercice de Griesheim. Après avoir décrit une grande courbe au-dessus de Francfort, le ballon a atterri à 1 h. 36 au nouveau parc d'aviation du Rebstockwald, toujours accompagné du monoplan.

FRANCFORT. — Le «Deutschland» est reparti à 2 h. 55 avec 18 passagers à bord. Il a d'abord pris la direction du Taunus; mais au bout d'un quart d'heure il est revenu à son point d'atterrissage. On ignore la cause de ce retour inattendu.

## Faits divers

### «Pronto! Pronto!»

«Pronto! Pronto! remplace, en Italie, l'appel téléphonique: Allo! Allo! des Français.

L'autre jour, Victor-Emmanuel était allé inspecter les écuries royales. Au cours de sa visite, il eut besoin de téléphoner à un haut fonctionnaire pour lui faire quelques pressantes observations.

Installé en personne à l'appareil, le roi demanda le numéro, en ajoutant l'habituel: «Pronto! Pronto!»

Une douce voix féminine lui répondit aussitôt:

— Allons, Giuseppe, ne déguise pas ainsi ta voix, vilain! et envoie vite un baiser téléphonique à ta petite amie...

Surpris, le roi insista, sans toutefois se faire connaître.

— Ah! tu veux continuer à plaisanter! Eh bien! adieu, mauvais sujet.

Victor-Emmanuel se retira, jugeant la situation un peu délicate et ordonna une enquête. Lorsque la demoiselle apprit que son interlocuteur était le roi, elle s'évanouit.

**CIGARETTES**

**Vautier**

**- MARYLAND -**

◆ Incontestablement la

◆ meilleure Cigarette de

◆ :: goût français ::

◆

◆

◆

**PRIX DU PAQUET**

**30 cent.**

Uc-9788 4788

**Rhumatisants,**

appliquez sur vos douleurs un Emplâtre américain **ROCCO** à doubleur de lanette, et vous serez bientôt soulagés, sinon guéris!

Exiger le nom de **ROCCO**.

Dans les pharmacies à fr. 1.25.

**Effet radical**

Les Pastilles Wyhart de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites « Pastilles Gaba », sont le seul remède qui m'ait débarrassé radicalement et avec une rapidité surprenante d'une toux rebelle à tout traitement. Aussi ne puis-je que les recommander vivement à chacun.

A. S. Berner.

1 fr. la boîte, dans les pharmacies.

Demandez dans tous les cafés,

le

Apéritif Digestif

Inventé par le

Docteur Weislog



**Weislog Bitter**

Uc9881 8900

**MIGRAINES** insomnies, maux de tête, guérison certaine par la **CEPHALINE**, le plus sûr et le plus efficace des antinévralgiques. Boîtes Fr. 1.50 dans les bonnes pharmacies. PETITAT, pharm. Yverdon.

## ENCHERES PUBLIQUES

Pour cause de décès, il sera vendu aux enchères publiques à la Halle, Mercredi 12 Avril 1911, dès 10 heures du matin, des commodes, lavabos, canapé, tables diverses, 2 beaux fauteuils, chaises, régulateur, tableaux, des grands rideaux, batterie de cuisine, potager, vaisselle et verrerie, et une grande quantité de linge de corps, de lit et de table, habits, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant. Le Greffier de Paix, G. Henrioud.

## Lecteurs et Lectrices

Si vous désirez faire de la lecture à votre goût, prenez un abonnement à la Bibliothèque encyclopédique circulante de P. Gosteli-Seiter, rue Fritz-Courvoisier, 5. 12326 Abonnements : 10 centimes pour 3 jours. — 20 cent. par semaine. — 60 cent. par mois, donnant droit à l'échange d'un volume par jour si on le désire. Tous genres de littérature. Il n'est pas exigé de dépôt de garantie.

## Montres

Achat au comptant de petites montres 6 et 7 karats, garanties, légers et grands guichets. 6899 Adresser offre Case Postale 16187.

## Crème Peltzer

Pour les mains, le visage et la toilette. Rend la peau blanche et lui donne le velouté de la jeunesse. Dépôt unique pour La Chaux-de-Fonds et environs : 3443

Grande Pharmacie Bourquin Rue Léopold-Robert, 30

# AMEUBLEMENTS GAGNE-PETIT

2, Rue du Stand, 2 et 6, Place Neuve, 6

Notre nouveau local bien assorti dans tous genres de meubles, à des prix très favorables, mérite d'être visité, toujours : 6354

### Exposition de Salle à manger de Salle à coucher

Nous avons :  
**Chambre à coucher complète**  
 1 lit à 2 places, complet, bien fini.  
 1 table de nuit dessus marbre.  
 1 lavabo glace biseauté.  
 1 armoire à glace.  
 le complet, depuis fr. **500.—**

**Chambre à manger complète**  
 1 buffet de service, 4 portes massif.  
 1 table à allonges.  
 6 chaises assortissant.  
 1 divan moquette 3 coussins complet depuis fr. **450.—**

Toujours en magasin : Bureaux de dames, Tables fantaisie, Tables à ouvrage, Tables à coulisses, Tables rondes et ovales, Lits de fer, Sellettes, Casiers à musique, Glaces et Tableaux, Panneaux, etc.

Tous ces meubles peuvent être livrés par pièce seule.

Armoire à glace Louis XV, à fr. 130.—

Accessoires en stock :

**PLUMES — DUVETS — CRINS — DESCENTES DE LIT MOQUETTE — TAPIS DE TABLE — RIDEAUX, etc., etc.**  
**C'est rue du Stand 2 et 6, Place Neuve, 6**  
 Se recommande, E. MEYER & Cie.

# Les Maladies de la Peau

Eczémas, Dartres, Acné, Boutons, Rougeurs sont radicalement guéries par la merveilleuse

## Pommade HAAS

Le Pot : 2 fr. 50

Dépôt : Pharmacies Reunies BÉGUIN, MATHEY, PAREL -- La Chaux-de-Fonds.

Voulez-vous voir le

# Dernier Chic

ayez la bonté de regarder la vitrine

## BERCEAU D'OR

Cela vaut la peine

Fabrique de Poussettes, rue de la Ronde 11 O. GROB

## Enchères de bétail et de Matériel rural aux LOGES

Lundi, 24 avril 1911, dès 1 heure du soir, M. Louis Graber, marchand, exposera en vente par enchères publiques, aux Loges, le bétail et les objets suivants :

1 cheval de 8 ans, 4 vaches, 4 chèvres, 16 poules et 1 coq, 1 char à pont neuf, 1 camion, 1 char à brécette, 3 dits à échelles, 1 tombereau, 1 charrette à double versoir, avec chargeolet, 1 chargeolet, 1 coupe-racines, 1 herse, 1 glisse à cornes, 1 charrette à 2 roues, 1 tonneau à lisier, 1 meule, 1 banc de menuisier, 1 harnais pour cheval, 1 collier de vache, 1 brancard, 3 faux-colliers, des clochettes, 1 grand rateau, des petits outils aratoires et 800 pieds de fumier.

Trois mois de terme. — Escompte 3%, sur paiement au comptant. Cernier, le 1er avril 1911. R-208-N 6517 — Greffe de Paix.

### Quand vient le Printemps

toute personne désireuse de conserver sa santé doit faire une cure dépurative au THE BOURQUIN, préparé suivant une formule du célèbre herboriste P. de Soleure. — Prix : fr. 1.— la boîte. — Dépôt unique à la

Grande Pharmacie Bourquin 39, rue Léopold Robert 39. Téléphone 176. Remplace avantageusement tout produit similaire. 5163

## Maladies urinaires

de toute origine : chroniques, récentes ou invétérées, à tout âge, sont guéries radicalement par l'emploi du

## SANTAL CHARMOT

Prix de la boîte : 4 fr. dans les 3 Officines des 451

Pharmacies Réunies La Chaux-de-Fonds

## Regain

A vendre, 60 quintaux regain, bien récolté. — S'adresser chez M. A. Guinchard-Matthe, Café de la Gare, Eplatures-Bonne-Fontaine. 4160

## N'essayez pas

si vous toussiez, autre chose que les

## BONBONS DES VOSGES

Aux Bourgeois de Sapins des Voges



Infailible contre Rhumes, Toux, Catarrhes Bronchites

Exiger la forme ci-dessus

Goût agréable. — En vente partout.

Seuls fabricants :

Brugger et Pasche, Genève, Eaux-Vives

N.-B. — Tout autre modèle ne portant pas le mot « VOSGES » entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon.

## TABLEAUX

A vendre, à bas prix, de magnifiques tableaux à l'huile (paysages), ainsi qu'une table à coulisses (8 allonges). — S'adresser rue du Parc 22, au rez-de-chaussée, à gauche. 4160

# N° 111

Le N° 111 est le numéro d'une potion préparée par la Pharmacie Bourquin, rue Léopold-Robert 39, qui guérit en un jour (quelquefois même en quelques heures), la Grippe, l'Erouement et la Toux la plus opiniâtre. — Prix : fr. 1.60. 8440

## A LOUER

Rue des Terreaux, pour époque à convenir, 2<sup>me</sup> étage de 4 pièces, cour et jardin. Réparations ou transformations seront faites au gré du preneur. S'adresser à M. Charles-Oscar Dubois, gérant, rue Léopold Robert 35. 8442

Pour élever le jeune homme, Madeline dépensa jusqu'au dernier sou de ses économies; et bientôt vinrent les jours sombres où la pauvre femme fut obligée de travailler pour faire face aux dépenses du modeste intérieur.

Avec l'assentiment de Madeline, Bertie entreprit ses études médicales; — mais le jeune homme, connaissant la situation pécuniaire de sa mère, adoptive, se procura un emploi d'aide-caissier qui lui laissait cinq jours de liberté par semaine et qui lui rapportait cent francs par mois. Puis aussi, le soir, après les cours, il entreprit de faire chez lui des copies — travail qui lui rapportait aussi une centaine de francs.

Ce n'était pas l'opulence dans l'humble logis; néanmoins une aisance relative y régnait. Certes Madeline eut pu aller trouver Fernande et lui rendre son fils; — mais aujourd'hui encore elle ne pardonnait point à la jeune femme son mariage avec Vallauris — ce mariage n'était-il point la cause du malheur et de la disparition de Bertie?

« Puis, qui sait, pensait-elle, quand le remords s'emparait d'elle à la pensée qu'elle eut pu assurer le bonheur de Fernande en lui conduisant son fils, qui sait si Vallauris ne découvrirait pas encore Bertie — et on ne pouvait attendre de Vallauris que des infamies... et peut-être des crimes! Quand ces pensées lui venaient à l'esprit, Madeline sentait ses remords s'envoler bien vite, et des lueurs de colère brillaient dans ses yeux.

Instinctivement alors, elle se serrait contre Bertie, comme pour le défendre de quelque mystérieux ennemi; — et le jeune homme, qui comprenait cette affection, ce culte de tendresses dont il était enveloppé, donnait, lui aussi, tout son cœur à la noble femme.

Ils s'adoraient tous deux; — la volonté de l'un était la volonté de l'autre. Aucun secret n'existait entre eux; — mais cependant, quand Bertie interrogeait Madeline sur la mystérieuse inconnue qui autrefois venait les voir à Chennevières, la vieille femme ne répondait point.

Un jour pourtant, elle lui dit :  
 — Ton père est mort, mais ta mère vit. Où est-elle... je ne puis te le dire, car ce serait peut-être vous perdre tous deux.

Et Bertie avait répondu.  
 — Ma mère... je la connais! Dans mes pensées, dans le fond de mon âme, elle est restée telle que je l'ai vue autrefois — car c'était elle, n'est-ce pas, la jolie dame qui venait jadis nous visiter à Chennevières...

Madeline ne voulut pas lui mentir, lui enlever cette douce illusion. Sans un mot, elle prit la tête du jeune homme dans ses mains; et sur le front, sur les cheveux, elle promena fiévreusement ses lèvres.

« A partir de ce jour, il ne fut plus question de Fernande. Un voile de deuil tomba sur ce douloureux passé... et il ne se leva plus.

« Un mystère enveloppe certainement mon enfance, pensait Bertie. Ma mère existe, mais elle n'est point libre — elle est mariée sans doute... et le misérable qui m'a enlevé, qui m'a séquestré pendant cinq ans, doit être le mari!

« Madeline a raison... nous sommes désormais seuls au monde, et nous devons nous suffire. »  
 A partir de ce jour, Madeline s'ingénia à faire oublier au jeune homme la pénible confidence qu'il lui avait arrachée; — et dès lors elle n'eut qu'une pensée : le rendre heureux, satisfaire toutes ses volontés.

C'est pourquoi elle accueillit aussi facilement Colinette. Et pourtant, malgré elle, elle songeait qu'une fille ainsi ramassée en pleine nuit, devant une porte cochère, ne devait pas être bien recommandable.

Eien des fois pendant la nuit, penchée sur le visage de la jeune fille, endormie, Madeline avait cherché à découvrir les traces des ignominies d'une vie perdue — mais toujours elle avait cherché en vain.

Et Bertie, qui comprenait les doutes et les angoisses de la vieille fille, lui avait dit :

— Vois ce front tranquille! — Tout ce visage n'a-t-il pas l'expression d'une vie honnête et calme? Un drame s'est certainement passé dans la vie de cette enfant; — peut-être le connaîtrons-nous un jour, ce drame — mais jusque-là, crois-moi, mère chérie, ne jugeons pas défavorablement cette malheureuse.

Et tous deux, près du lit où dormait Colinette, respirèrent jusqu'au matin. A la pensée des déresses qui avaient sans doute empli la vie de la malheureuse jeune fille, leurs cœurs s'ouvrirent tout grands à la pitié; et dès lors cette pauvre enfant leur fut sacrée.

Tous deux eurent en même temps la même pensée; il fallait soigner la pauvre; la sauver, surtout ne point la rejeter à la rue sans savoir ce quelle pourrait devenir — ils devaient poursuivre jusqu'au bout la tâche commencée.

(A suivre).

# LA LECTURE DES FAMILLES

FEUILLETON

DE

## L'IMPARTIAL

JOURNAL QUOTIDIEN ET FEUILLE D'ANNONCES, PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

## Les amours de Colinette

PAR

MAXIME VILLEMER

DEUXIEME PARTIE.

## LA PERLE

Dans la salle à manger, une vieille femme, le dos voûté, le front penché sous la lampe, travaillait à un ouvrage de couture.

— Pas encore couchée? fait le jeune homme; — mais, ma bonne Madeline, tu te fatigues trop, tu te perds la vue.

— Comme tu rentres tard, aujourd'hui...

— Tout à l'heure, si tu le veux, je te raconterai l'emploi de ma soirée, ma petite mère chérie; — mais pour le moment, j'ai autre chose de plus important à te dire.

Il l'avait appelée « ma petite mère chérie » — Ah! comme il savait bien la prendre; ces mots étaient si doux au cœur de la vieille femme, si doux, si doux, que toujours en les entendant, elle ne savait rien lui refuser.

— Qu'as-tu donc à me dire? fit-elle en levant sur le jeune homme ses yeux fatigués, cernés par les longues veilles.

— Je te demande de prendre une lampe et de descendre avec moi dans la rue. Tu verras à la porte de notre maison une jeune fille blessée; eh bien, mère chérie, tu m'aideras à la monter ici où nous la secourrons de notre mieux. N'est-ce pas mon devoir, à moi, de soigner ceux qui souffrent...?

— Ah! mon Dieu!... Ah! mon Dieu!...

Madeline se leva; — et chancelante, ne pouvant résister à cet appel du cœur, elle suivit aussitôt le jeune homme.

Tous deux descendirent rapidement les quatre étages et sortirent de la maison.

A ce moment même, Colinette reprenait ses sens, revenait peu à peu à la vie; — aussi put-elle, aidée du jeune homme, gagner l'appartement de Madeline.

La vieille femme voulut installer la pauvre dans sa propre chambre. Sans même se demander où elle passerait la nuit, elle lui donna son lit, la coucha, tandis que Bertie — car c'est Bertie, l'enfant de Just Martigny et de Fernande Mesmer que nous retrouvons — pensait avec sollicitude la blessure de la jeune fille.

Enfin reposée, et le sang ayant cessé de couler, Colinette s'endormit profondément.

— Mère chérie, dit Bertie à Nine, tu vas te coucher dans ma chambre; — moi je veillerai cette malheureuse, et demain nous aviserons à ce que nous devons faire. Je n'ai pas l'intention, crois-le bien, de l'implanter ici. Nous ne la connaissons pas et il est fort possible que je la conduise sous peu à l'Hôtel Dieu où on lui prodiguera des soins que nous ne pourrions pas lui assurer ici — il nous manque tant de choses! Là, j'ai quelques bons amis, je connais même assez intimement un interne... et on ne me refusera certainement pas un lit pour cette enfant.

— Ce que tu feras sera bien fait, mon petit Bertie.

Quel âge peut-il avoir, le jeune Bertie? — une vingtaine d'années à peine.

Après avoir fait de brillantes études — grâce à Madeline qui y consacra toutes ses économies — Bertie avait manifesté le désir de faire sa médecine.

En souvenir de son père, dont Madeline lui parlait souvent, il souhaitait d'entrer comme médecin dans l'armée — dans cette armée où Just Martigny avait vécu, où il avait conquis tous ses grades.

Pour la clarté de notre récit nous sommes obligés de revenir de quelques années en arrière.

**TH. COUSIN**  
La Chaux-de-Fonds  
Rue de la Serre 18  
**DENTIERS**  
Prix modérés  
Installation électrique, — Procédés modernes. 578  
Téléphone 1398

**Thé de pommes Sieber**  
ferrugineux, alimentaire, la meilleure et la plus saine des boissons contre la soif et pour remplacer les boissons excitant les nerfs, telles que le café, thé de Chine, alcool, etc.  
Dépuratif excellent, d'un effet merveilleux sur l'organisme; d'une grande efficacité contre les maladies d'estomac, des nerfs, des reins, l'insomnie, l'anémie, la chlorose, la constipation, etc.  
En boîtes de 75 cent. et de 1 fr. 50, dans les pharmacies et drogueries ou à Sieber's Aepfeltee Company, Zurich.  
Ue-8259 20464

Demandez à la Pharmacie Burnand, Lausanne, et dans toutes les pharmacies contre **Toux, Rougeole, Coqueluche**, etc., le  
**SIROP BURNAND**  
3

**Magasin L. Rothen-Perret**  
Rue Numa-Droz 139  
**Alliances**  
or 18 k., sans soudure, larges et étroites. Cadeau aux fiancés. Le magasin est ouvert le dimanche. 2018

**Caillet**  
LE MEILLEUR DES  
**CHOCOLATS AU LAIT**  
La plus grande Vente du Monde

**Domaine**  
A vendre ou à louer, un beau domaine de 40 poses neuchâtelaises, en pré et pâturage. Par la même occasion, à vendre 25 à 30 toises de foin, bonne qualité. Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Veuve Linder, rue Bournot 5. Le Locle. 5678

**Carrière**  
A vendre, une carrière de pierre de taille. 6913  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**La Pharmacie BOURQUIN**  
39, rue Léopold-Robert, 39  
Téléphone 176  
S'occupe plus spécialement de l'exécution des ordonnances médicales. Service rapide et consciencieux. Prix réduits. 3442  
On porte à domicile.

**Kiosque de Châtaignier**  
A vendre pour cause de santé un joli kiosque bien achalandé, situé au centre de la ville; très bonnes affaires. Conditions favorables. 6951  
S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

**Chambre à manger**  
Belle chambre à manger, 2me lot de la tombola de la Croix-Bleue, comprenant 1 buffet de service, 1 table à coulisses et 6 chaises, est à vendre à un prix très avantageux. — S'adresser à M. E. Brunner-Leschot, rue Numa-Droz 143. 6884

Etude de M<sup>r</sup> Paul Jacot, notaire à Sonvilier  
**A VENDRE**  
à la Cibourg, une petite maison d'habitation avec aisance et jardin d'une contenance de 392 m<sup>2</sup>, le tout estimé à Fr. 5210.  
Conditions de vente très favorables. Cette propriété conviendrait pour séjour d'été, se trouvant dans une situation très belle. Pour renseignements, s'adresser au notaire soussigné. H-3724 J  
Sonvilier, 8 avril 1911.  
Par commission. PAUL JACOT, notaire.

Comme  
**Dépuratif**  
Exigez la véritable  
**alsepareille Model**  
contre boutons, dartres, épaissement du sang, rougeurs, scrofules, démangeaisons, goutte, rhumatismes, maladies de l'estomac, hémorrhoides, affections nerveuses, etc.  
La **alsepareille Model** soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités.  
Agréable à prendre: 1 flacon 3 fr. 50, 1/2 bout. 5 fr., 1 bout. (une cure complète) 8 fr. 17043  
**Pharmacie Centrale**, rue du Mont-Blanc 9, Genève.  
Dépôt général et d'expédition.  
Dans toutes les Pharmacies.

**Analyses d'urine**  
Pharmacie Dr REUTTER  
6886 NEUCHÂTEL O-107-N

**A remettre**  
pour le 30 Avril ou époque à convenir  
**Locaux** pour magasin d'épicerie ou appartement; conviendrait aussi pour tout autre commerce.  
**Locaux** à l'usage d'atelier de menuiserie, avec dépendances.  
**Locaux** à l'usage d'atelier de peinture.  
**Plusieurs appartements** de 2 et 3 pièces avec dépendances. 1567  
S'adresser à l'Etude de M. A. L. G. wer, avocat, rue Léopold Robert 22.

Régulateurs soignés. Carillons.  
Prix très avantageux.  
F. Arnold Droz, Jaq.-Droz 39.

**Maigrir c'est rajeunir**  
Pour maigrir sûrement et sans aucun danger prenez les merveilleuses  
**Pilules mexicaines**  
Fr. 3.25 la boîte, fr. 9 les 3 boîtes et fr. 17 les 6 boîtes (cure complète)

**RETARDS :: SUPPRESSIONS**  
Succès certain et rapide par les  
**Pilules végétales**  
Fr. 4.50 la boîte. 15168  
Envoi en Suisse contre remboursement et franco de port par le  
**LABORATOIRE VICTORIA**  
GENÈVE :: Jonction

**On demande**  
dans chaque localité dames et messieurs pour la vente de **thé, cacao et chocolat** aux connaissances. Occupation facile. Demandez échantillons gratuits à la Fabrique Hch. Itudin Gabriel à Bâle.

**Pension**  
On demande à reprendre LA SUITE d'une bonne pension soignée; pour de suite ou époque à convenir. Situation près de la gare. — Offres, sous initiales R. L. 6720, au bureau de l'IMPARTIAL.

Depuis sa fuite du Cap-d'Ail, Bertie avait pu à supporter bien des misères. Balloté dans ce grand Paris, où il était arrivé sans un sou vaillant, abréuvé de déboires, il s'était vu abandonné à lui-même alors qu'il avait tant besoin de soutien.

Il écrivit à Madeline, à Chennevières; mais il n'obtint pas de réponse. Madeline avait quitté Chennevières et s'était réfugiée en Angleterre d'où elle n'était pas revenue.

La petite maison garnie de roses attirait cependant encore le jeune homme; aussi se décida-t-il un dimanche à s'y rendre.

Les volets étaient clos; — mais il sembla à Bertie que le petit jardinet était en fête, que les roses de mai s'entr'ouvraient plus superbes que jamais autour des fenêtres fermées — et lui sembla aussi qu'une des fenêtres était quelque peu entrebâillée.

Et son cœur battit à se rompre.

Il n'osa cependant interroger personne; — mais il se réfugia dans l'ombre des futails d'alentour; et ses yeux, agrandis dans la maigreur de son pauvre visage, ne quittèrent point la façade grise de la maisonnette, le jardinet récemment bêché, et les allées couvertes de sable fin que si souvent autrefois il avait parcourues.

Il resta là, longtemps, longtemps.

Quatre heures sonnèrent à la petite église de Chennevières, et aussitôt les quatre coups furent répétés à l'infini par les horloges des villages voisins.

Depuis le matin, Bertie s'était contenté pour toute nourriture d'un morceau de pain et d'une livre de cerises qu'il avait apportées de Paris; — aussi commençait-il à ressentir les morsures de la faim. Mais il ne pouvait songer à acheter aucune provision: à peine lui restait-il l'argent nécessaire pour retourner à Paris et reprendre son travail de garçon de magasin dans une maison de lingerie où il gagnait quarante francs par mois — de quoi mourir de faim.

Bertie était plongé dans ses rêveries lorsqu'une superbe auto, après avoir ralenti progressivement son allure, vint s'arrêter devant la maisonnette de Madeline. Caché dans l'ombre, Bertie aperçut une femme au doux visage mélancolique; vit cette femme laisser ses regards errer autour d'elle comme à la recherche de quelque trésor perdu.

Puis l'auto, après un court temps d'arrêt, reprit sa course folle sur la route, soulevant des flots de poussière, et laissant à Bertie une terrifiante impression de vide et de complète solitude.

La belle promeneuse... c'était Fernande — Fernande qui venait là souvent, mais ne cherchait pas à pénétrer dans cette maison fermée qui jamais — du moins le pensait-elle — ne devait se rouvrir... puisque Madeline était partie pour toujours.

Bertie, lui, n'avait point reconnu l'élégante, la jolie dame d'autrefois — les longues années écoulées l'avaient tellement vieillie et changée!

D'ailleurs, en cette minute, rien n'intéressait le jeune homme. Il ne voyait que cette maison fermée, cette fenêtre entr'ouverte et garnie de roses, ce petit jardinet fraîchement bêché, et les jolies allées également sablées à nouveau.

Qu'est ce que cela voulait dire?

Et soudain, la pensée vint à Bertie que la maisonnette était louée, qu'un nouveau locataire l'habitait... et il se sentit froid au cœur.

Mais comment se renseigner se renseigner? comment savoir?

A ce moment, deux jardiniers vinrent s'installer non loin de lui, à l'ombre, et commencèrent à goûter.

Aussitôt Bertie songea que ces deux hommes, assurément des jardiniers de Chennevières, pourraient certainement le renseigner.

Doucement, il s'approcha d'eux.

Comme il était mis proprement, et que sa figure était des plus avenantes, il plut tout de suite aux deux ouvriers.

— Tiens, fit l'un d'eux... tu étais là... tu nous écoutes donc? Est-ce que tu es de Chennevières, toi aussi?

— J'habite Paris; et je suis venu me promener ici.

— Que fais-tu à Paris?

— Je suis garçon de magasin.

Les deux hommes levèrent en même temps les yeux sur Bertie — et une expression bienveillante passa aussitôt dans leurs regards.

— C'est très bien, mon garçon. Puisque tu gagnes ta vie tu as bien le droit de venir prendre l'air le dimanche. Nous aussi, petit, on vient de bûcher... et maintenant on se repose.

— C'est sans doute vous qui avez si bien arrangé ce beau jardin, dit Bertie en étendant la main vers la petite maison garnie de roses.

— Oui, c'est nous; — même que nous avons lonné un peu d'air au rez-de-chaussée... et ça en avait rudement besoin. Depuis cinq ans cette maison est inhabitée. Une dame — une Anglaise paraît-il, l'occupait autrefois en compagnie d'un gosse d'une huitaine d'années. Un beau jour l'enfant s'envolait, et la pauvre femme en conçut un tel chagrin, qu'elle partit, elle aussi.

Où s'en fut-elle? — Nul ne le sait. Mais toujours, de loin comme de près, elle payait régulièrement son terme — alors le propriétaire se trouva satisfait.

Tout à coup... crac... la voilà qui revient. Le proprio, lui-même, est venu il y a deux jours nous annoncer cette nouvelle, et nous charger en même temps de remettre tout en ordre dans le jardin; — et ma foi, vrai de vrai, ça en avait rudement besoin.

Bertie n'en demanda pas davantage.

Le soir même il rentra à Paris; — mais le dimanche suivant, après s'être presque privé du nécessaire pendant toute la semaine, il reprit le chemin de Chennevières.

Comme son cœur battait en descendant du train à la Varenne, en gravissant la côte, en regardant droit devant lui cette route toute blanche où peut-être tout à l'heure il apercevrait Madeline — sa Madeline qui l'avait tant aimé, tant dorloté quand il était tout petit!...

A mi-chemin, il s'arrêta, la sueur au front, et il se sentit pris soudain d'un tremblement, se sentit envahi d'une crainte douloureuse.

S'il n'allait pas retrouver Madeline!...

Et aussitôt il lui sembla qu'un poids très lourd écrasait ses épaules. Il n'eut plus la force de continuer sa route; et, brisé, il s'assit au bord d'un fossé, laissant ses regards éperdus errer sur le grandiose paysage qui s'offrait à sa vue.

Tout au loin Paris, noyé dans la brume et se dessinant vaguement à l'horizon; — en bas la Marne aux eaux claires et miroitantes, semées ça et là de barquettes légères et fines.

Puis enfin il se leva, comme hébété, ne sachant trop où aller. La crainte de ne pas trouver Madeline le désorientait, lui donnait l'idée de retourner en arrière, de rentrer à Paris, de remporter l'espoir qui depuis huit jours le faisait vivre, et qu'il avait peur de perdre à tout jamais tout à l'heure...

Il hésita longtemps; — puis enfin, résolu, il poursuivit sa route.

Il aperçut enfin la maisonnette... et alors il dut s'arrêter pour comprimer les battements de son cœur.

Elle est là, la maison; — la grille est ouverte, les volets sont entr'ouverts pour laisser pénétrer les rayons du soleil.

— Madeline!... Madeline!...  
Défilant, il s'avance.

Ah! comme il voudrait que Madeline lui apparût tout de suite, tout de suite — avec quelle ivresse il se jetterait dans ses bras!

Et en ce moment, alors qu'il n'a qu'à paraître, qu'à pénétrer dans le jardinet dont la porte n'est point encore close, il hésite; — il ne se sent plus ni la force ni le courage de courir à ce bonheur, à cette ineffable joie qui maintenant lui fait peur, lui donne le vertige.

Dans l'ombre des futails, il court se cacher, et attend là que la nuit soit tout à fait venue.

Enfin, les premières étoiles paraissent, le silence et la solitude règnent dans toute la campagne; — alors, enfin résolu, Bertie s'avance doucement, cherchant à apercevoir derrière les rideaux de guipure la silhouette fuyante de Madeline.

Il la voit! — Et prudemment il s'approche, pousse la grille qui grince sur ses gonds rouillés.

De l'intérieur, une voix bien connue demande: — Qui est là?

Bertie ne répond point. En deux bonds, il atteint la porte de la maison, fermée seulement au loquet, l'ouvre... et le voilà dans le vestibule vaguement éclairé par un globe de bohème; le voilà devant une femme vêtue d'une toilette sombre, une femme qui, immobile, le regarde anxieusement.

— Qui êtes-vous?

Madeline a peur sans doute; — elle recule, et Bertie la voit chanceler.

Vers la vieille femme il s'élança, et doucement il murmure: —

— Tu ne reconnais donc pas ton petit Bertie, maman Madeline?

— Bertie!... Bertie!...

Elle ne peut dire que cela. Tel est son émoi qu'il lui semble qu'elle va tomber; — et au bras du jeune homme elle s'appuie, chancelante, ivre d'une joie qui illumine ses pauvres yeux fatigués, éclaire sa physionomie ravagée par sept années d'angoisses et de vaines recherches...

— C'est toi!... c'est toi!...

Journées inoubtables pour Bertie et Madeline; — jour de joie si grande que le bonheur présent efface toutes les peines de jadis, jette un voile sur le douloureux passé.

Le lendemain Madeline quitta à tout jamais la maison de Chennevières où il lui semblait que Bertie ne serait point en sûreté, où il pouvait être repris un jour par Vallauris.

Et tous deux vinrent habiter, boulevard Montparnasse, ce quatrième étage où nous les retrouvons aujourd'hui.

Dès le lendemain de leur installation, Bertie quitta sa place; et Madeline le mit au lycée Saint-Louis, où, comme nous l'avons dit tout à l'heure, il fit de très brillantes études.

# Une bonne nouvelle

## Le Courrier de Lyon

drame historique  
paraîtra sur l'écran du

7059

### Cinéma-Théâtre Central

dès jeudi 13 jusqu'à dimanche 16 inclusivement  
Chaque soir dès 8 h. et quart

**Le Courrier de Lyon**  
de Pathé Frères  
QU'ON SE LE DISE QU'ON SE LE DISE

Fédération des Sociétés d'Ornithologie  
de la Suisse Romande

## X<sup>me</sup> Exposition d'Aviculture à Neuchâtel

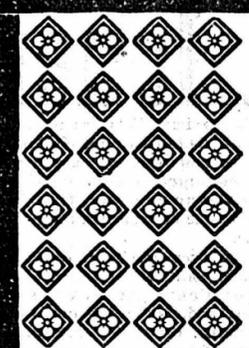
Mail (Ancien Pénitencier)

les 14, 15, 16 et 17 Avril 1911

Ouverte de 8 h. du matin à 6 h. du soir.

ENTRÉE : 50 cent. Enfants, 20 cent. — Abonnements pour toute la durée.  
2 fr. — Pour un jour, 1 fr.

Loterie à 50 cts. le billet. Tirage le 17 avril à 5 h. du soir  
Dimanche 16 avril à 2 1/2 h., Grand lâcher de pigeons-voyageurs. — Bu-  
vette dans l'Exposition. O-108-N 6747



**CARRELAGES**  
Grès, Ciment, Mosaïque  
Stock le plus important  
du canton

**SCHOECHLIN**  
D.-Jean Richard 13-15  
Salles d'exposition 6814

## Dents blanches

en quelques jours  
grâce à la POUDRE DENTIFRICE spéciale de la  
**PHARMACIE BOURQUIN, rue Léopold-Robert 39**  
Prix de la boîte : fr. 1.25. 5160 Recommandée par les médecins.



Les  
Crème de riz,  
Fleur de farine de pois,  
Crème de gruau d'avoine,  
et autres

## FARINEUX MAGGI

en paquets de 1/4 et 1/2 Kg.  
sont tout aussi avantageux et  
renommés que  
l'Arome, les Potages et les Bouillons

**MAGGI**  
Marque "Croix Etoile"

En vente  
dans les épiceries et magasins de comestibles.  
FABRIQUE DES PRODUITS ALIMENTAIRES MAGGI  
KEMPTAL.

ON DEMANDE A ACHETER

## Bois en grume

1000 m<sup>3</sup> billons sapin, épicéa, 1<sup>er</sup> choix ou petits lots  
500 m<sup>3</sup> billons foyard, plane et frêne, 1<sup>er</sup> choix  
Faire offres avec prix, quantité, endroit, sous A. B. 5413, au bureau de  
L'IMPARTIAL. 5418

## Assurance Mutuelle Vaudoise

contre les accidents  
Siège social: LAUSANNE Galeries du Commerce

Assurances collectives: Ouvriers, employés, apprentis, etc.  
Assurances individuelles: contre tous accidents professionnels et non  
professionnels, avec participation aux frais médicaux.  
Assurance de la responsabilité civile vis-à-vis des tiers.

Répartition des bénéfices annuels aux sociétaires, après allocation statutaire  
au fonds de réserve.  
Statuts, formulaires et renseignements à disposition chez MM. Louis-Alfred  
Besse et Fils, Bureau d'Assurances et de Gérances d'immeubles, rue  
Numa-Droz 85, La Chaux-de-Fonds. 20280



BRASSERIE  
DE LA  
**COMÈTE**

ULRICH FRÈRES, La Chaux-de-Fonds

Pendant les Fêtes de Pâques

# BOCK-BIER

ainsi que chez tous leurs clients. 7011



## A l'Enfant Prodigue

7 Léopold-Robert 7  
LA CHAUX-DE-FONDS 7061

IMMENSE CHOIX DE

# Vêtements

de Printemps

## de 35 à 80 fr.

Genres exclusifs et extra-soignés  
— Téléphone 107 —

## Fabriques Suisses de Levure S. A., Ulten

Nous avisons MM. les Patrons boulangers et le public, que la  
**Boulangerie H. Kollros**  
Rue Saint-Pierre 16,  
est toujours dépositaire de notre levure Suisse, qualité supérieure, à fr. 1.35  
le kilogr. 6914

### Société de Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

CIDRE, premier choix. le litre 35 c.  
Poudre chimique américaine pour la-  
vage à neuf de tous les tissus. le paquet 75 cent.

Café Haag sans caféine. paquet à 75, 85 et 95 cent.

Biltz-blank sable savonneux. le pag. 25 cent.

Brik-Brik produit supérieur pour  
polir les métaux, couteaux, etc. le pag. 35 cent.

Panamine détache et nettoie mieux que  
le bois de Panama. le pag. 25 cent.

Ethel café de malt reconnu le meilleur  
le pag. 60 cent.

Baokpulver, levain anglais pour bis-  
cuits, gâteaux, etc., la boîte 15 et 25  
centimes.

Maro de Bourgogne véritable  
le litre sans verre fr. 3.80.  
4518

Après la Grippe  
débarrassez-vous de cette toux opini-  
âtre qui vous empêche de dormir et qui  
vous épuise, par l'emploi des

**Pastilles Américaines**  
35 ans de succès  
souveraines contre toux, bronchite,  
enrouements, etc. 6078

Dépôt général pour la Suisse :  
**Pharmacie MONNIER**  
Passage du Centre 4

### M. E<sup>LE</sup> PIROUÉ

Coiffeur  
85 Temple-Allemand 85  
se recommande pour raser à domicile  
6151

## VENEZOL

meilleure cire à parquets. Enlève  
toutes les taches, La galère devient  
inutile.  
Vente en gros et détail:  
Droguerie Neuchâtoise Perrochet & Cie  
4, Rue du Premier-Mars 4  
On demande des revendeurs. 6112

Attention!  
Le terme approche: veuillez  
faire canner vos chaises solidement  
pour s'asseoir, par  
CHARLES ZELLER  
Rue de l'Industrie, 23 au 2<sup>me</sup>  
étage.

## Personne

solvable et de toute moralité demande  
à emprunter de suite fr. 600.—, con-  
tre bonne garantie et remboursables  
60 fr. par mois. — Faire offres sous  
chiffres A. L. 6660, au bureau de  
L'IMPARTIAL.

### NOUVELLE BROCHURE

de  
**T. Combe**  
Plus de bien qu'on  
ne croit.

vient d'arriver à la  
**Librairie Courvoisier**

A vendre à Renan  
faute de place et à un prix modique:  
Un char à pont peu usagé, avec échel-  
les, brancard et tout le matériel néces-  
saire pour conduire les longs bois,  
ainsi qu'une mécanique devant et der-  
rière. Limite de charges, 5000 kilos.  
Pour tous renseignements, s'adresser  
à M. Ernest Rotts, en Gare, Renan.  
6868

## Brasserie Gambrinus

24. — Rue Léopold Robert — 24.  
BIÈRE de la Brasserie de «LA COMÈTE»  
Tous les Mercredis soir  
dès 7 1/2 heures.

# TRIPES

BILLARD. — Téléphone.  
Se recommande. H. Mayer-Hauert.  
Téléphone 781. 5038

## BRASSERIE DU GLOBE

Tous les MERCREDIS soir  
19599 dès 7 1/2 heures

# TRIPES

Se recommande, Edmond ROBERT

Bâle, Parc-Hôtel Bernerhof  
admirablement situé sur les promena-  
des à la gare centrale. Confort  
moderne. Lumière électrique. Chauff-  
fage à eau. Bains. Restaurant. Cuisine  
et cave soignées. Chambres depuis fr.  
2.50. Portier à la gare. 5274-s 2305

## La maison Paul Ditisheim

rue du Parc 9 bis.  
à LA CHAUX-DE-FONDS

engagerait quelques ouvriers sé-  
rieux, ayant fait de bons apprentiss-  
ages et accoutumés à la montre de qua-  
lité fine, pour les parties suivantes :

Achevage d'échappement en  
blanc. H-21266-C  
Sertissage de finissages.  
Démontages et remontages. 6845

## RESSORTS

Un bon bleuiseur sérieux, peut en-  
trer de suite chez  
**M. Matthys, à NIDAU.**

## Régleuses

On sortirait à domicile des posages  
de viroles et pitonnages par grandes  
séries. — S'adresser au bureau de L'IM-  
PARTIAL. 6885

Dépôt exclusif pour la contrée des  
véritables 6877

## Pilules antianémiques Vila

dites «La Place» ou «Girod Pitton»  
Pharmacie MONNIER  
4 Passage du Centre 4

## MODES

Pour cessation de commerce, à re-  
mettre un Magasin de Modes, à ren-  
dres très bon marché. — Offres sous chif-  
fres «Coffre» 2976, au bureau de  
L'IMPARTIAL. Ue-9471 2967

## COFFRE-FORT

encore en très bon état. est à vendre  
très bon marché. — Offres sous chif-  
fres «Coffre» 2976, au bureau de  
L'IMPARTIAL. Ue-9471 2967

## Perches d'échafaudages

A vendre environ 150 belles perches  
d'échafaudage, rendues à la gare du  
Bochet, près les Bois. — Adresser of-  
fres et prix à M. Xavier Koller, pro-  
priétaire, aux Prés-Derrière (Bochet).

## Beaux Terrains

bien exposés, pour villas, maisons  
de rapport, fabriques, sont à  
vendre. Côté Sud-Est de la ville.  
— S'adresser à M. G. J. SANDOZ,  
Bijoutier, rue L.-Robert 50.

A vendre ou à louer, aux envi-  
rons nord-ouest et immédiats de la  
ville,

## petite maison

de construction récente et com-  
prenant 6 chambres, cuisine, plus les-  
siverie avec chambre de repassage, petite  
écurie et remise. Terrasse, jardin  
potager et d'agrément.  
Prix modéré et conditions fa-  
vorables.  
S'adresser à M. Guyot, gérant, rue  
de la Paix 43.

## A louer

pour le 30 Avril ou époque à convenir  
Au centre des affaires, loge-  
ments de 3, 4 ou 5 pièces; plusieurs  
petits logements de 1 et 2 pièces.  
Aux Petites Crosettes, à proximi-  
té de la ville, logement de deux  
chambres avec jardin potager. — S'a-  
dresser au bureau Schoenholzer, rue  
du Parc 1, de 10 heures à midi, ou rue  
du Nord 61, depuis 7 heures du soir.  
Téléphone 1005



**Timbres-poste**  
pour collections  
Vente et Achat

J'achète toujours collections soignées. Demandez-moi à choix à M. Ed.-S. Estoppey, Galerie Saint-Pey, Lausanne.

François, Lausanne.

Us-10088  
**Lustre gras**  
**TOGO**  
Crème excellente pour chaussures  
Seul Fabric. AFSPOERRI Kreuzlingen

Etude Alph. Blanc, notaire  
Rue Léopold-Robert 41

**A LOUER**

pour de suite ou époque à convenir:

Progrès 9v, 1er étage de 2 pièces, cuisine et dépendances. 6762

Petites Crosettes 17, 1er étage de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Petites Crosettes 17, pignon de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Petites Crosettes 17, rez-de-chaussée sud ouest, 2 pièces, cuisine et dépendances. 6768

Général Herzog 20, rez-de-chaussée bise, 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 6764

Général Herzog 20, 3me étage bise de 2 pièces, corridor, cuisine et dépendances.

Général Herzog 20, 1er étage bise de 4 pièces, corridor, cuisine et dépendances.

Serre 61, 2me étage de 2 chambres, indépendantes et sans cuisine. 6765

Fritz Courvoisier 31a, 1er étage bise de 4 pièces, cuisine et dépendances. 6766

Hôtel-de-Ville 40, 3me étage nord, de 3 pièces, cuisine et dépendances. 6767

Industrie 9, 2me étage bise, 3 pièces, cuisine et dépendances. 6768

Promenade 12, 2me étage nord, 3 pièces, cuisine et dépendances. 6769

Premier Mars 12 a, 3me étage nord, 4 pièces, corridor, cuisine, chambre de bains et dépendances. 6770

Puits 19, 2me étage vent, 3 pièces, cuisine et dépendances. 6771

Vieux-Olmétière 3, rez-de-chaussée, 1 chambre, cuisine et dépendances. 6772

Jaquet Droz 6, magasin avec arrière-magasin.

Jaquet Droz 6, magasin, prix très avantageux.

Recorne, 1er étage, 4 grandes pièces cuisine et dépendances.

Recorne, 2me étage, beau logement de 2 pièces, cuisine et dépendances.

Recorne, 2me étage, logement de 1 pièce, cuisine et dépendances. 6773

Charrière 57, 3me étage vent, 3 pièces, corridor, lessiverie. 6774

Joux-Perret 7, 1er étage de 4 pièces, cuisine et dépendances. 6775

**Pour le 30 Avril 1911**

Premier-Mars 14-c., 1er étage vent, de 2 pièces, cuisine et dépendances. 6776

Joux-Perret 7, rez-de-chaussée de 4 pièces, cuisine et dépendances. 6777

Charrière 57, 3me étage bise, de 4 pièces, cuisine, et dépendances. 6778

Hôtel-de-Ville 40, cave indépendante. 6779

Industrie 7, 3me étage vent, de 3 pièces, cuisine et dépendances. 6780

Alexis-Marie-Plaget 67, rez-de-chaussée vent, de 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 6781

Fleurs 32, rez-de-chaussée bise, de 2 pièces, cuisine et dépendances. 6782

Neuve 5, 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 6783

Ronde 15, 2me étage de 2 chambres, cuisine et dépendances. 6784

Jaquet Droz 6, 2me étage, 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances.

Jaquet Droz 6, pignon 3 pièces, corridor, cuisine et dépendances. 6785

Doubs 1, rez-de-chaussée, vent, 3 pièces, corridor, lessiverie, cour. 6786

**Pour le 31 Octobre 1911**

Nord 62, 1er étage, vent, 3 chambres cuisine et dépendances. 6787

Puits 7, 1er étage bise, 3 chambres, cuisine et dépendances. 6788

Neuve 5, 2me étage, bise, 2 pièces, cuisine et dépendances. 6789

**Rogures de cadrans.**

Je suis acheteur de toutes rogures de cadrans, cuivre; bons prix. — S'adresser à M. G. Courvoisier, atelier de galvanoplastie, rue Jaquet-Droz 48. 1972

Confitures  
**Lenzbourg**

fabriquées avec des fruits frais de première qualité, sont les meilleures.

Les confitures de LENZBOURG ont la plus grande vente en Suisse: ce fait démontre au mieux la popularité dont jouissent les Confitures de LENZBOURG, car le public n'achète d'une manière durable que la marque qui est en réalité la meilleure.

L'emballage le plus économique est le seau de 5 kilos.

- Confiture Pruneaux fr. 5.25**  
» Myrtilles . . . 5.25  
» Raisins . . . 5.25  
» Abricots. . . 6.50  
» Fraises . . . 7.75  
» Cerises . . . 7.75

Examinez l'exemple suivant: 2 seaux «Piccolo» de Confiture de Pruneaux=kos 4 coûtent fr. 5.20, un seau de 5 kilos ne coûte que fr. 3.25; vous aurez donc, en prenant un seau de 5 kilos, pour 5 cent, 1 kilo de confiture en plus.

Veillez à ne recevoir que les véritables confitures de Lenzbourg.

Avec chaque seau, vous pouvez prendre part à un concours à prix.

**Belle MACULATURE**

est à vendre à bas prix.  
Librairie COURVOISIER, Place du Marché

**PERRENOUD & HUTTER**

Successeurs de H. COLELL \* 360

**Dentiers**

Téléphone 1401 rue Léopold-Robert 46

**Beaux locaux**

Pour Monteurs de boîtes, Graveurs, Fabrique d'horlogerie, sont à remettre pour Mars ou Avril 1912. Situation centrale. Construction moderne avec chauffage central, établis posés. Place pour 30 ouvriers. Rez-de-chaussée, et sous-sol. — Ecrire sous chiffres Z-20944-C à Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds. 4919



Magasin de  
**CHAUSSURES**

Rue du Grenier 12  
Chez ANDREOLA  
Chaussures

des meilleures fabriques suisses dans les articles les plus solides.

- Aperçu de quelques prix:**  
Nos 40-46 depuis fr. 9. —  
Souliers de travail extra-fort » 9.50  
Souliers lacets, avec bouts très solides, sur plusieurs formes » 12. —  
Souliers militaires double semelle » 12. —  
Souliers lacets en véritable box-calf, forme rationnelle » 15. —  
Souliers lacets chevreau, bouts vernis » 16.50  
Bottines à boutons en véritable box-calf, sur plusieurs formes » 15. —  
Bottines en chevreau, 1er choix, sur plusieurs formes » 18.50

**Pour Dames Nos 36-42**  
Souliers lacets avec bouts depuis fr. 8.50  
Souliers lacets véritable box-calf bouts vernis » 12.50  
Souliers lacets, chevreau, bouts vernis, sur plusieurs formes » 14.50  
Bottines boutons, box-calf véritable » 12. —  
Bottines boutons, en véritable box-calf, bouts vernis » 13.50  
Bottines boutons, 1er choix avec bouts vernis, depuis fr. 15. — à 19.50

ainsi qu'un beau choix pour garçons, enfants et fillettes  
Ces prix sont les plus avantageux à qualité égale  
chez ANDREOLA, rue du Grenier 12 ENVOIS AU DEHORS 6 61

**Bon HORLOGER**

avec apport de 2000 francs, est demandé par fabricant d'horlogerie en spécialité. — Ecrire, sous chiffres F. V. X. 7025, au bureau de l'Impartial. 7025

**A VENDRE**

Une baraque en bois; conviendrait pour marchand de bois ou entrepreneur. — S'adresser rue de la Paix 51, au 2me étage. 7027

Etude JEANNERET et QUARTIER  
Rue Fritz-Courvoisier 9

**A LOUER**

pour tout de suite ou époque à convenir  
Charrière 41. — 3 appartements de 2 et trois pièces avec jardin. 6679

Fritz Courvoisier 36. — Pignon de 3 pièces, au soleil. 6680

Fritz Courvoisier 36 a. — Chambre mansarde avec eau. 6681

Industrie 28. — 1er étage de 3 pièces. 6682

Granges 14. — 2 appartements de 2 et 3 pièces, avec alcôves. 6683

Fleurs 20. — 3me étage de 3 pièces, avec jardin, au soleil. 6684

Premier Mars 10. — 2me étage Est de trois pièces.

Premier Mars 10. — Pignon de 3 pièces. 6685

Fritz Courvoisier 24-b. — rez-de-chaussée de 3 pièces. 6686

S'adresser à l'Etude Jeanneret et Quartier, rue Fritz Courvoisier 9.

**VILLAS**

A vendre 2 jolies villas, au soleil levant, vue superbe; ainsi que des terrains à bâtir depuis 1 fr. le mètre carré. Gros avantages à acquéreur de tous les terrains. Conditions très avantageuses. Quelques logements sont à louer, de suite ou pour époque à convenir. — S'adresser à M. Albert Pécaut-Dubois, rue Numa Droz 146. 3601

**A louer**

aux abords immédiats des nouvelles gares du Col-des-Roches (Le Locle), de grandes caves, greniers, granges superposées, remises, écuries pour chevaux, très vastes, ainsi que des terrains de grande étendue.

Avantageusement situés, ces locaux et terrains conviendraient particulièrement pour l'entrepôt de toutes sortes de marchandises, telles que vins, spiritueux, denrées coloniales, graines, fourrages, etc.

S'adresser à M. Georges Favre-Jacot, Le Locle. H-20187-C

**A LOUER**

de suite ou pour époque à convenir, plusieurs 5736

**Logements**

de 2 et 3 pièces, rues de la Charrière et Numa Droz. Prix modérés. — S'adresser à la CAISSE COMMUNALE.

**A LOUER**

ensemble ou séparément, pour époque à convenir, 6543

**2 logements**

de 3 chambres et cuisine, avec mansardes et dépendances. Réparation et transformation au gré du preneur. Situation centrale, eau, gaz, électricité, chauffage central. — S'adresser Pharmacie Centrale, rue Léopold-Robert 13.

**Grande Cave**

à vendre pour cause de santé une grande cave bien assortie en vins fins et ordinaires; bonne clientèle assurée. — S'adresser pour traiter à la Cave, rue des Terreaux 11. 6648

**Forge**

A vendre, pour cause de départ, une maison d'habitation avec forge bien achalandée, de construction récente et bien située dans une localité du canton. Bonne clientèle, avenir assuré. Offres sous chiffres A. Z. 6718, au bureau de l'Impartial.

**Corcelles**

A vendre une jolie petite propriété, comprenant une maison avec deux logements, jardin d'agrément et une petite vigne attenante; belle situation à proximité du Tramway. Eau et gaz installés. — S'adresser Case postale 50, Cormondrèche. 6758

**JARDINS**

A vendre du vieux fumier de cheval, bien conditionné, à fr. 7.50 le char d'un m<sup>3</sup>, rendu sur place. Rabais par quantités. — Adresser les commandes au plus vite, chez M. S. Fontaine, voiturier, Petites-Croix-les 19. 6841

**Cannage de chaises en tous genres.** Prompte livraison. — Se recommande, E. Magnin, rue Numa-Droz 94. 6782

# BANQUE FÉDÉRALE

(SOCIÉTÉ ANONYME)  
LA CHAUX-DE-FONDS  
Cours des Changes. le 11 Avril 1911  
Nous sommes, sauf variations importantes, acheteurs

France	Chèques	100	99.95
Londres	»	3	5.28 1/2
Allemagne	»	100	123.62
Italie	»	5	99.63 1/2
Belgique	»	100	91.79
Amsterdam	»	100	100.47 1/2
Vienne	»	100	105.35
New-York	»	100	8.19 1/2
Suisse	»	100	100.00

Billets de banque français : 99.95  
allemands : 123.60  
russes : 3.64  
autrichiens : 105.15  
anglais : 35.25  
italiens : 99.63  
américains : 8.18

Souverains anglais (poids gr. 7.97) : 85.34  
Pièces de 20 mk (poids m. gr. 7.95) : 123.60

**DEPOTS D'ARGENT**  
Nos conditions actuelles pour les dépôts d'argent sont les suivantes :  
3 % en compte-courant disponible à volonté avec commission.  
4 % sur Carnets de Dépôts sans limite de somme. Les intérêts s'ajoutent chaque année au capital.  
4 % contre Bons de Dépôt, de 1 à 5 ans ferme et 3 mois de dénoncé, munis de coupons à détacher.

**EXECUTION D'ORDRES DE BOURSES**  
Notre commission 1/2 %

**COFFRETS EN LOCATION**  
Nous recevons pour n'importe quel laps de temps, des dépôts ouverts ou cachetés. Nos caveaux, doublement fortifiés, offrent toute sécurité pour la garde des titres, papiers de valeurs, bijoux, argenterie, etc.

Nous achetons tous coupons suisses et étrangers et vendons tous titres de placement. Nous sommes à disposition pour tous renseignements

## Etat-Civil du 10 Avril 1911

**NAISSANCES**  
Ruebach Anny-Cécile, fille de Georges-Wilhelm, fabricant d'étampes et de Cécile-Victorine née Hänni, Neuchâteloise. — Faivre Lucie-Blanche, fille de Emile-Léon, commissionnaire et de Louise-Joséphine-Anaïs née Helried, Française.

**PROMESSES DE MARIAGE**  
Mauys Paul-Arthur, voyageur de commerce, Bernois et Jacot Rachel-Alice, horlogère, Neuchâteloise. — Ducommun-dit-Verron, Henri-Ulysse, horloger et Perrenoud Jeanne-Hélène, commis, tous deux Neuchâtelois. — Perrenoud Albert-Ernest, manoeuvre et Guyot Pauline-Adèle, tous deux Neuchâtelois. — Vuilleumier Paul, agriculteur, Neuchâtelois et Bernois et Leuba Jeanne-Olga, horlogère, Neuchâteloise.

**MARIAGES CIVILS**  
Sancy Charles-Maurice, horloger, Bernois et Huguenin-Elie, Mathilde-Marguerite, Neuchâteloise.

**DÉCÈS**  
864. Enfant féminin Bernois. — 865. Gerber née Geiser Elisabeth, épouse de Christian, Bernois, née le 6 Juillet 1849. — 866. Fleury Eglantine-Berthe, fille de Henri-Paul et de Bertha-Etienne, Bernois, née le 16 Mars 1910. — 867. Aubry née Wermelle, Lucine-Bertha, veuve de Constant-Justin, Bernois, née le 4 Septembre 1873. — 868. Progin née Krattinger Marie-Catherine, veuve de Denis-Fridolin, Fribourgeoise, née le 7 décembre 1845. — 869. Schmid Louis, Veuve de Marie née Vuille, Neuchâteloise, née le 23 Août 1831.

## AMPHITHÉÂTRE

Mercredi 12 avril 1911, à 8 1/2 h. du soir

## Conférence publique

donnée par **M. P. F. MACQUAT**  
SUJET : 7041

## Marie - Antoinette

Le règne, la lutte, le martyre (Nombreuses projections) avec le bienveillant concours du Chœur Mixte de la Croix-Blanche

Conférence organisée sous les auspices de la Loge le Droit humain, de l'ordre neutre des Bons-Tempeliers.

## AVIS

Tous les Magasins de Coiffure seront fermés le

## Vendredi-Saint

toute la journée, ainsi que le

## Lundi de Pâques

à partir de midi. H 21312-C 7043 Le Comité.

## Le Maxima

doit être fumé par tout bon connaisseur. Le paquet de 10 bouts, 25 cent. En vente seulement 6048

## AU TUNISIEN

45 Léopold-Robert 45

## Paiement de l'impôt communal

Tous les contribuables internes et externes de la circonscription communale sont prévenus que la perception du premier terme de l'impôt communal pour 1911 s'effectue à l'Hôtel Communal, rue de la Serre 23, au rez-de-chaussée, Salle No. 2, à partir du samedi 13 avril jusqu'au samedi 29 avril 1911, de 8 heures du matin à midi et de 2 à 6 heures du soir.

Les contribuables qui n'auraient pas reçu leurs mandats d'ici à jeudi 21 courant, doivent les réclamer à l'Hôtel communal, salle no. 2.

La Chaux-de-Fonds, le 12 avril 1911. H-30518-C 7071

Au nom du Conseil communal :

Le Secrétaire, Le Président,  
E. TISSOT. Paul MOSIMANN.

## AVIS AUX FABRICANTS

### Changement de domicile

L'atelier de DORAGES Ernest ESCHLMANN, est transféré rue Léopold Robert 38 A (entrée rue du Cygne), se recommande pour tous les genres de dorages et principalement pour les dorages américains. Pourrait encore entreprendre quelques grosses par semaines. Prompte livraison et travail sérieux. Echantillons à disposition. Se recommande.

# Cinéma Pathé

8, RUE NEUVE, 8

Dès aujourd'hui, tous les après-midi à 4 heures  
A la demande générale, le grand spectacle de

# LA PASSION

de N. S. J. C.

en 40 tableaux en couleurs et 4 parties

### Naissance de Jésus

1. L'annonciation.
2. Marie et Joseph arrivent à Bethléhem
3. L'étoile mystérieuse.
4. Marche à l'étoile.
5. Naissance et adoration des mages.

### Enfance de Jésus

6. Massacre des Innocents.
7. Fuite en Egypte.
8. Un archange protège leur fuite.
9. Repos à la fontaine.
10. Arrivée en Egypte (aux pieds du Sphinx).
11. La sainte famille à Nazareth.
12. La sainte famille au travail dans la maison de Nazareth.
13. Jésus parmi les docteurs.

### Miracles et vie publique de N. S. J. C.

14. Baptême de Jésus.
15. Les noces de Cana.
16. Marie Madeleine aux pieds de Jésus.
17. Jésus et la samaritaine.
18. Résurrection de la fille de Jaire.
19. Jésus marche sur les eaux.

20. La pêche miraculeuse.
21. Résurrection de Lazare.
22. La transfiguration.

### Passion et mort de N. S. J. C.

23. L'entrée à Jérusalem le jour des Rameaux.
24. Jésus chasse les vendeurs du Temple.
25. La Cène.
26. Jésus au mont des Oliviers, le baiser de Judas.
27. Jésus devant Caïphe.
28. Pierre renie le Seigneur.
29. Jésus devant Pilate.
30. Flagellation, couronnement d'épines.
31. Jésus est présenté au peuple.
32. Jésus tombe sous le poids de sa croix. Miracle de Sainte-Véronique.
33. Le calvaire.
34. La mise en croix.
35. Agonie et mort de Jésus.
36. Descente de croix.
37. Mise au tombeau.
38. Résurrection.
39. Ascension.

# L'EXODE

grand film d'art biblique

Le soir à 8 1/2 h. NOUVEAU PROGRAMME :

## RAISON D'ETAT

grand film d'art  
L'ÉCHARPE  
drame historique

## LES RATS D'HOTEL

drame, par Nat Pinkerton

Le Pain Quotidien | Les Deux Douleurs  
vue sentimentale | tableau émouvant.

## ARTHÈNE DUPIN

le meilleur comique de la semaine

Les enfants paient 10 cent. l'après-midi. Chaque grande personne a le droit d'accompagner un enfant gratuitement.

**Société suisse pour l'Assurance du Mobilier**  
basée sur la mutualité et fondée en 1826, par la Société suisse d'utilité publique. — Siège de la Direction à Berne.

Agence du District de La Chaux-de-Fonds: Ch. Alb. DUOMMUN Serre 20

Cette société nationale assure contre l'incendie, la foudre, les explosions de gaz et de chaudières à vapeur : tout le mobilier en général de ménage, agricole, commercial et industriel ; elle indemnise aussi les dégâts occasionnés par l'eau et la sauvetage à la suite d'un sinistre. Les dommages sont réglés d'une manière expéditive et loyale.

Au 1er juillet 1910, le Fonds de réserve était de 62 millions. Le capital assuré à 330.000 sociétaires, de 3 milliards 400 millions. Les indemnités payées depuis la fondation à 37089 membres de 73 millions de francs. Tarifs des primes modiques ; frais d'assurance modérés.

S'adresser pour la conclusion de polices, à l'Agence de District, rue de la Serre 20, ou aux Sous-Agents acquiescés : MM. L.-Ernest Etienne, rue du Pont 17, et Paul Marthaler, rue Jacob Brandt, 2-a. H-20041-C 5401

# S.-A., ARSAG

Fabrique d'Ascenseurs de Seebach  
SEEBACH-ZURICH

## Ascenseurs et Monte-charges

électriques, hydrauliques, à transmissions et à la main

Manœuvre à boutons

Sécurité absolue

RÉFÉRENCES DE PREMIER ORDRE

18555

## Changement de domicile

Irénée AUBRY 7046

Domicile, Bureau et Fabrication d'Horlogerie sont transférés à

Chez-le-Bart (Gorgier-St-Aubin)

Atelier de

## Tapissier-Décorateur

Travail prompt et soigné.

Réparations en tous genres

B. ZANONI-SCHWARZ

3, Rue des Fleurs, 3

On se charge des déménagements.

H-15382-C 7073 Se recommande.

## Droguerie du Parc

Rue du Parc 71 - rue de l'Abeille

La Chaux-de-Fonds

VERNIS émail

VERNIS à l'huile

VERNIS à l'alcool

LAQUES pour chapeaux

LAQUES pour planchers

Cire et Huile pour parquets

Paille de fer. — Pinceaux.

5 % Bronzes 5 %

Leçons

de piano

M. René BOILLOT, professeur

des Conservatoires de Francfort et Genève. Inscription chez M. H. BAILLON, libraire, à La Chaux-de-Fonds, ou au Consulat de Belgique, à Neuchâtel. A-3128-N 6878

25 à 1000 bougies

Filaments métalliques 7039



SCHOECHLIN DANIEL JEANRICHARD 13-15

## MODES

Mlle J. MATHEY, rue de l'Est 18 de retour de voyage 6615

Joli choix de CHAPEAUX dernières nouveautés de Paris. Se charge des réparations

# Réglages

QUI se chargerait de finir d'apprendre les réglages soignés à une demoiselle ayant déjà fait un bon apprentissage. — S'adresser sous chiffres X. K. 6741, au bureau de L'IMPARTIAL.

# MAMMERN

Lac de Constance. Etablissement hydrothérapique. Suisse, 410 m.

Sanatorium pour maladies nerveuses et affections internes

Méthodes de guérison : Traitement médical en général, hydrothérapie tempérée, électricité, photothérapie, massage, genre de vie rationnel. Chemins appropriés pour la cure. Situation ravissante dans un grand parc baigné par le lac. Prospectus franco. Ouverture le 3 avril. — Propriétaire et médecin Dr. O. Ullmann. Zä-2850-g 5194

# AVIS

Les Ateliers de la PHOTOGRAVURE

Alexandre Courvoisier

Succ. de Georges COURVOISIER

sont situés, comme par le passé,

37, rue du Grenier 37

Téléphone 838 La Chaux-de-Fonds Téléphone 838

## PLACE DE L'OUEST

Rue du Parc 31 bis

A louer pour fin avril 1912, le 3me étage complet, 8 pièces et grandes dépendances, ayant tout le confort moderne, et bien exposé au soleil. Concierge. Ne sera loué qu'à un ménage de premier ordre. — S'adresser au propriétaire. 6689

# COMMUNION

Voiles tulle, 2.60 6804

Voiles brodés

Choix immense

## PANIER FLEURI

## Maladies de l'HOMME de la FEMME

Maladies de nerfs de tous genres, faiblesse du bas-ventre, suites de passions affectant le système nerveux et épuisement de la colonne vertébrale sont traités sûrement avec plein succès par l'Institut de médecine naturelle Niederurnen (Suisse). — Lettres à H.-J. Schumacher, pharmacien dipl. et médecin prat. Ue-7934 5786

Ecoles d'Horlogerie et de Mécanique MISE AU CONCOURS Poste de Professeur de mathématiques Titre : Diplôme de l'Ecole Polytechnique fédérale ou titre équivalent. Obligations : Maximum 30 heures de leçons par semaine. Traitement : Initial : Fr. 4.500. Entrée en fonctions : 1er Mai 1911.

INSTITUT DE LANGUES ET DE COMMERCE Château de Mayenfels, Pratten, Bâle-Campagne Education soignée. Enseignement primaire, secondaire et commercial. Préparation pour les classes supérieures. Site magnifique. Elèves au-dessous de 17 ans seulement. PROSPECTUS GRATUIT Directeur: Th. JACOBS.

Où? voit-on le plus beau spectacle? C'est sans contredit au GRAND CINÉMA CENTRAL dans lequel chaque jour se presse une foule d'amateurs et de connaisseurs.

Le Musée des Grottesques amusante série de silhouettes humoristiques Ca et là, en Chine où l'on voit les différents métiers des Chinois L'Epouvante Une scène dramatique de Pierre Decourcelle, jouée par Milo et Mistinguette

Calino a mangé du chat Grand succès du rire, et bien d'autres choses encore... C'est chaque soir à 8 1/2 heures, au CINÉMA CENTRAL

ATTENTION. — Mercredi 12, à 2 1/2 h., Grande Matinée enfantine avec programme spécial. Pas de drame! A 4 heures : Distribution gratuite de petits pains. PRIX DES PLACES D'ENFANTS: Premières et Secondes, 40 cent.; Troisièmes, 25 cent.

Tombola de la Musique de la CROIX-BLEUE Le Comité se fait un plaisir et un devoir d'adresser ses remerciements bien sincères au nombreux public et aux sociétés de la ville qui se sont intéressés si vivement à la tombola.

ATTENTION! PROFITEZ! Pommes de terre choisies Encore 1 wagon de magnifiques pommes de terre, semons choisis. Prix sans concurrence, en gros et détail. Occasion pour cultivateur.

Poissons de Mer et de Lac Grand arrivage de poissons de Mer NOURRITURE POPULAIRE PAR EXCELLENCE ET TRÈS BON MARCHÉ

Cabillauds, 50 centimes le demi-kilo Merlans, 50 » Agrefins 60 ct le 1/2 kilo Colins 80 ct » Limandes 80 ct »

Poules et Poulets. Se recommande chaleureusement, Mme A. DANIEL, rue du Collège 81.

1.500 dz. d'Œufs frais, à 90 ct. la douzaine au MAGASIN PELLEGRINI, rue de la Charrière 13 et sur la PLACE DU MARCHÉ.

Employé d'initiative Importante fabrique de montres offre situation d'avenir à employé d'initiative ayant une réelle expérience du département commandes et expéditions et pouvant justifier d'une pratique de plusieurs années.

Plantages. Un bon planteur ancre entreprendrait des achevages petites pièces, avant ou après dorage. Emboîteur. Qui sortirait des emballages après dorure ou en blanc.

Changeement de domicile M. Henri Schelling Caissier du „Progrès“ sera transféré Rue du Grenier 39-d

Polisseuses On demande de suite 3 bonnes polisseuses de boîtes et cuvettes argent. S'adresser à M. A. Pellaton, Pagniez 38, Bienne.

Guillocheur Une Fabrique d'orfèvrerie en argent massif de Birmingham, cherche un jeune guillocheur, connaissant bien son métier. Salaire fixe et place stable.

Occasion! A vendre quelques coupons pour vêtements de messieurs et jeunes gens. Bas prix. S'adresser ruelle des Jardins 7, au 1er étage.

Jeune garçon libéré des écoles, sérieux et intelligent, désire se placer pour se mettre au courant dans un bureau où il serait rétribué. S'adresser à M. Henri Pellet, commis chez MM. Stolz frères, fabricants d'horlogerie, Le Locle.

Sertisseuse connaissant bien la machine demande place dans Fabrique de la localité. S'adresser sous chiffres R. K. 7078, au bureau de l'IMPARTIAL.

Apprentie polisseuse de boîtes or est demandée de suite; rétribution immédiate. S'adresser à l'atelier Flückiger-Kullmann, rue de la Paix 21.

Servante sachant cuire, est demandée de suite dans un ménage soigné de 3 personnes. S'adresser rue du Progrès 127.

Graveur. On demande de suite un graveur. S'adresser à M. Jules Prince, graveur, à Moutier.

Remonteurs finisseurs et acheveurs éclapements grandes pièces sont demandés de suite. Ouvrage suivi et lucratif. Faire offres par écrit, sous chiffres O. W. 7039, au bureau de l'IMPARTIAL.

Moteur électrique 1/2 HP, en bon état, avec tableau, transmission, 4 paliers et poulies. Machine à pointer, table à graver, à bas prix.

Bel atelier à louer 8 fenêtres au soleil, bureau, cuisine. S'adresser rue du Progrès 15.

Assujetties et apprenties tailleuses pour dames sont demandées de suite. S'adresser chez Mmes Bitterlin et Barthoulet, rue Numa-Droz 6.

Jeune fille pour bureau d'horlogerie et expédition trouverait place de suite. S'adresser Numa-Droz 152, au rez-de-chaussée.

Jeune fille, libérée des écoles, pour travailler sur une partie de l'horlogerie. Rétribution immédiate. S'adresser rue Numa-Droz 122.

Régleur-lanternier, habile, connaissant spécialement petites pièces demandé. S'adr. au bureau de l'IMPARTIAL.

Jeune fille. On demande une jeune fille active et minutieuse pour petits travaux dans fabrique d'horlogerie. Rétribution immédiate. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Sous-sol de deux pièces, au soleil, cuisine et dépendances, est à louer dans maison d'ordre pour de suite ou époque à convenir. S'adresser rue de la Paix 45, au 1er étage.

Logement. A louer, pour cas imprévu, un très beau logement de 1 chambre et une cuisine au 1er étage. S'adresser à M. Arnould, rue du Parc 180.

Derniers Avis A la Pension Ouvrière Rue de la Boucherie 6 on prendrait encore quelques bons pensionnaires. Tous les samedis soir, de 7 1/2 h., TRIPES.

Jeune homme libéré des écoles, cherche place de commissionnaire dans commerce où il aurait l'occasion d'apprendre le français. — Ecrire sous chiffres B. 32131 C., à Haasenstein & Vogler, Viller.

Jeune homme ayant fait son apprentissage dans Ecole d'horlogerie, ainsi qu'un bon apprentissage de commerce, cherche emploi. Faire offres, sous chiffres R. W. 7124, au bureau de l'IMPARTIAL.

Sertisseuse. Bonne sertisseuse connaissant bien la machine, ainsi que le burin-fixe, cherche place dans Fabrique, entrée de suite ou époque à convenir.

Polisseuses. On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser rue de la Paix 9, au rez-de-chaussée, à droite.

Rouleur On demande un bon rouleur pour la petite pièce cylindre. S'adresser rue de la Paix 67, au 3me étage.

Boulangier Jeune ouvrier boulanger est demandé pour le 15 avril, comme second. — Se présenter à la Boulangerie Kollros, rue St-Pierre 16.

Apprenti coiffeur. — On demande pour de suite un jeune homme de toute moralité et de bonne famille pour apprendre le métier de coiffeur-posticheur. S'adresser à M. J. Heimerdinger, rue Léopold-Robert 19.

Visiteur-acheteur expérimenté est demandé immédiatement. S'adresser offres, sous chiffres C. X. Z. 7123, au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande une jeune fille pour faire les commissions entre les heures d'école. S'adresser rue de la Paix 9, au rez-de-chaussée, à droite.

Jeune fille. On demande, dans un ménage de 3 personnes, une jeune fille honnête sachant cuire et connaissant les travaux d'un ménage soigné. Entrée de suite. S'adresser rue du Parc 11, au 1er étage.

Polisseuses pour boîtes argent; 2 ou 3 ouvrières sont demandées de suite. S'adresser rue Alexis-Maie-Piaget 67 bis.

Adoucisseuse. On demande une bonne adoucisseuse au lapidaire. S'adresser à Mme J. Schneider, rue du Grenier 22.

Servante. On demande une bonne fille, propre et active, sachant faire la cuisine et tenir un ménage soigné. S'adresser rue du Parc 108, au 1er étage.

On demande une jeune fille libérée des écoles, et de confiance, pour faire des commissions, et aider dans posage de verres de montres. Fr. 7. — par semaine pour commencer. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

On demande 2 jeunes filles, libérées des écoles, un pour des travaux de bureau et un pour aider à l'atelier; rétribution de suite. S'adresser à Mile L. Schindler, rue Numa-Droz 84, au 3me étage.

Logement. A louer un logement pour 6 mois, de 5 pièces. S'adresser au bureau de l'IMPARTIAL.

Logement. A louer pour fin octobre dans une petite maison tranquille, un beau 1er étage moderne de 4 pièces et toutes dépendances lessiverie, cour, etc. Gaz et électricité installés. Prix modéré. S'adresser rue du Rocher 20, au 2me étage.

Logement. A louer pour le 1er Mai joli appartement bien exposé au soleil, de 2 chambres, cuisine et jardin. Prix, 22 fr. par mois. S'adresser à M. G. Schläppi, Bülles 2.

Appartement. A louer, pour le 31 avril 1911, un appartement de 3 ou 4 chambres, bien exposé au soleil, corridor, cuisine et toutes les dépendances. S'adresser rue du Soleil 1, au 2me étage, à droite.

Chambre. A louer chambre non meublée, au soleil et indépendante, de suite ou époque à convenir; plus à vendre 1 lit fer (bon marché). S'adresser rue du Soleil 13, au 1er étage.

Chambre. A louer de suite une belle chambre meublée. S'adresser rue du Collège 21, au premier étage, à droite.

A louer de suite, une grande chambre bien meublée, indépendante à monsieur honnête et travailleur dehors. S'adresser rue Jaquet-Droz 31, au 2me étage.

Chambre meublée est demandée à louer par jeune homme sérieux. S'adresser rue Numa-Droz 152, au rez-de-chaussée.

Chambre. A louer de suite une jolie chambre non meublée, avec chauffage central, située au 4me étage, rue Léopold-Robert 48. S'adresser au magasin.

Vélo. On demande à acheter un vélo roue libre pour jeune garçon de 15 ans. S'adresser à M. Charles-Dubois, rue Sophie-Waïret 1.

A vendre un potager (3 trous) bouillotte, réchaud, grille pour tous combustibles; four à sécher le bois. Prix avantageux. S'adresser rue du Grenier 14, au magasin.

A vendre de suite encore quelques meubles usagés, lits, lits-enfant, grands canapés, petits buffets pour cuisine, fauteuils, une grande table pour pension, table à ouvrage, cadres, poussettes, etc. Très bas prix. S'adresser à Mme Veuve Emma Meyer, rue de la Balance 4.

A vendre à bas prix une couleuse et un petit potager. S'adresser rue de l'Industrie 24, au 1er étage, à droite.

A vendre au comptant fr. 110. — un appareil photographique 9 x 12, dernier système (extra plat) et absolument neuf. S'adresser entre midi et 1 h. ou de 6 1/2 à 7 1/2 h., rue Numa-Droz 41, au 2me étage, à droite.

A vendre un accordéon «Hercules», 12 basses, 34 notes, état de neuf et bas prix. S'adresser à M. E. Dubois, rue Jaquet-Droz 52.

A vendre pour cause de déménagement: 1 chauffe-bains, 1 baignoire en fer émaillé, 1 potager à bois, 1 canapé, des bois de lit avec sommiers, des chaises et divers autres meubles; le tout en parfait état. S'adresser rue Léopold-Robert 59, au 1er étage.

Trouvé un double avec un laquet-Droz 24, au rez-de-chaussée, à droite.

L'Eternel l'avait donné, l'Eternel l'a ôté. Que le nom de l'Eternel soit béni. Monsieur et Madame Jules Lauper-Stockburger et leurs enfants Edmée, Liliane et Hermann, ainsi que leurs familles, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, au départ pour le Ciel de leur chère et regrettée petite

Clotilde-Amélie décédée à l'âge de 10 mois, après de cruelles souffrances. La Chau-de-Fonds, le 8 Avril 1911. L'enterrement aura lieu SANS SUITE, le Jeudi 13 courant, à 1 h. après midi.

Domicile mortuaire: Rue Fritz-Courvoisier 24. Une urne funéraire sera déposée devant le domicile mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

ici-bas le chagrin désenchanté la vie, la souffrance, à nos yeux, fait verser bien des larmes. D'une peine toujours une peine est suivie. Notre corps se débat dans d'amères douleurs. Mais le Seigneur au Ciel nous garde une patrie. Oh ceux qui sont restés n'auront plus à souffrir. Il est plus de douleur dans le siècle à venir.

Monsieur Christian Gerber, Madame et Monsieur William Dubois-Gerber et leurs enfants. Madame et Monsieur Louis Linder-Gerber et leurs enfants, en Amérique, Madame Rosine Weibel Gerber et son enfant. Monsieur et Madame Gerber-Gerber et leurs enfants. Monsieur et Madame Henri Gerber-Brandt, Madame et Monsieur Ernest Ochsenheim-Gerber et leurs enfants. Madame et Monsieur Armand Grosclaude-Gerber et leurs enfants. Monsieur et Madame Paul Gerber-Staufner et leurs enfants. Monsieur Oscar Gerber. Mademoiselle Lina Gerber. Monsieur et Madame Jules Gerber-Portmann et leur enfant. Madame veuve David Geiser et familles, en Amérique. Madame veuve Elisabeth Geiser et familles, aux Bulles, Monsieur et Madame Daniel Geiser et familles, en Amérique. Monsieur et Madame Ulysse Gerber et famille, à la Joux-Perret, les familles de feu Louis Gerber, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante, cousine et parente.

Madame Elisabeth GERBER, née Geiser que Dieu a reprise à Lui, dimanche, à 3 h. 1/4 du matin, dans sa 68me année, après une longue et pénible maladie. Grandes-Crosettes, le 10 avril 1911. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 12 courant, à 1 heure après-midi. Domicile mortuaire: Grandes-Crosettes 32. Départ à midi et demi. Prière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Que la volonté soit faite. Repose en paix, chère épouse et tendre mère. Jusqu'au jour compté qui doit nous unir, Ton image vivra dans notre souvenir. Elle est au Ciel et dans nos cœurs.

Monsieur Léon Caillier et ses enfants Laura, Louise, Oscar, Arthur, Juliette et Marguerite, ainsi que les familles Lambert, Marguier et Caillier, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, mère, belle-mère, grand-mère, sœur, tante et parente.

Madame Lina CAILLIER née Marguier que Dieu a rappelée à Lui lundi, à 8 1/4 du matin à l'âge de 52 ans, après une pénible maladie. Les Eplatures, le 10 avril 1911. L'enterrement auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mercredi 12 courant à 1 h. après-midi. Domicile mortuaire: Eplatures 26. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Marie PAREL-UMMEL qui s'est endormie paisiblement Mardi, dans sa 37me année, à 3 h. du matin, après une pénible maladie. Valanvron, le 11 Avril 1911. L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu Jeudi 13 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Pensionnat Ummel, Valanvron 42. Départ à 11 1/2 heures. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Agence générale des Pompes Funèbres Télép. Jaquet-Droz 872 Louis Leuba 12 Fondée en 1901 se charge de régler toutes les formalités. INHUMATIONS - INCINERATIONS EXHUMATIONS

REPOSE EN PAIX. Madame Bertha Schmid et son fils, Mademoiselle Marguerite Schmid, à New-York, Madame et Monsieur Jules Krummenacher et leurs enfants, Madame et Monsieur Adolphe Notz et leurs enfants, à New-Yersey, Mademoiselle Antoinette Schmid, à Moscou, Madame et Monsieur William Stauffer et leur enfant, Monsieur Charles Schmid, Monsieur le Dr Henri Schmid et sa fiancée, à Pittsburg (Pennsylvanie), Madame et Monsieur Edouard Stauffer, Monsieur Max Schmid, à Paris, Madame veuve Albert Schmid et les familles alliées, à Günzburg (Bavière), ont la douleur d'apprendre à leurs amis et connaissances, la mort de leur cher père, grand-père, beau-père, oncle et parent.

Monsieur Louis SCHMID décédé Lundi matin, dans sa 80me année, après une longue et pénible maladie. La Chau-de-Fonds, le 10 Avril 1911. L'enterrement aura lieu SANS SUITE, Mercredi 12 courant, à 1 heure après midi. Domicile mortuaire: Rue du Temple-Allemand 87. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur Léon Graziano, Madame et Monsieur Léopold Rosales-Graziano et leurs enfants, Monsieur et Madame Charles Graziano Ravarino et leurs enfants, à Milan. Monsieur et Madame Ernest Graziano-Héche et leur enfant, Monsieur et Madame Jacques Ruffer-Graziano et leurs enfants, ainsi que les familles Graziano, Berger, Ravarino, Aeschlimann, Chatillon et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente.

Madame Léa GRAZIANO que Dieu a reprise à Lui aujourd'hui mardi après une courte maladie. La Chau-de-Fonds, le 11 avril 1911. L'incinération aura lieu SANS SUITE, jeudi 13 courant à 10 heures du matin. Domicile mortuaire: Rue du Parc 94. La famille affligée ne reçoit pas. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Charles Graziano-Héche et leur enfant, Monsieur et Madame Ernest Ruffer-Graziano et leurs enfants, ainsi que les familles Graziano, Berger, Ravarino, Aeschlimann, Chatillon et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et bien-aimée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Madame Marie Von Moos-Vogel, Mademoiselle Marthe Von Moos, Messieurs Tell et Armand Von Moos, Madame et Monsieur Hégi-Von Moos et leurs enfants, à Weizikon, ainsi que les familles alliées, font part à leurs amis et connaissances du décès de Monsieur Joseph VON MOOS survenu à UZIZEN, lundi, à 7 h 25 du matin, dans sa 58me année, après une longue et pénible maladie. La Chau-de-Fonds, le 10 Avril 1911. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

C'est pourquoi vous aussi tenez-vous prêts; car le fils de l'homme viendra à l'heure où vous ne pensez pas. Matthieu XXIV, v. 44. Ta bonté est meilleure que la vie.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.

REPOSE EN PAIX. Monsieur Paul Parel-Ummel et ses enfants, Marthe, Emma, Elisa et André, Monsieur et Madame Henri Ummel et leurs enfants, Mesdemoiselles Anna, Emma, Hélène, Louise et Berthe, Madame et Monsieur Auguste Kohler et leurs enfants, à Miécourt, Monsieur et Madame Charles Ummel et leurs enfants, Madame et Monsieur Julius Rosenberg et leur enfant, Monsieur et Madame Wilhelm Grözl et leurs enfants, en Amérique, Monsieur et Madame Hermann Deleurant et leurs enfants, à Miécourt, Madame et Monsieur Jean Weber - Parel et leurs enfants, Monsieur et Madame Louis Parel-Gertsch et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Etouard Parel-Calamé et leurs enfants, Madame et Monsieur Charles Gertsch-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Frantz Kaufmann-Parel et leurs enfants, Madame et Monsieur Christian Krebs-Parel, Monsieur et Madame Charles Colomb et leurs enfants, ainsi que les familles Ummel, Parel, Ramseier, Nussli et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère épouse, mère, fille, sœur, tante et parente.